

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 20966

Numéro SIREN : 380 282 780

Nom ou dénomination : SUBRENAT

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2019 sous le numéro de dépôt 7751



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

CATELYS A L'ATTENTION DE LAURIE PRÜM

115-117 rue Nationale

59000 Lille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : SUBRENAT

Numéro RCS : 380 282 780

Numéro Gestion : 1990B20966

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 91 rue de l Epinette
59420 Mouvaux

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

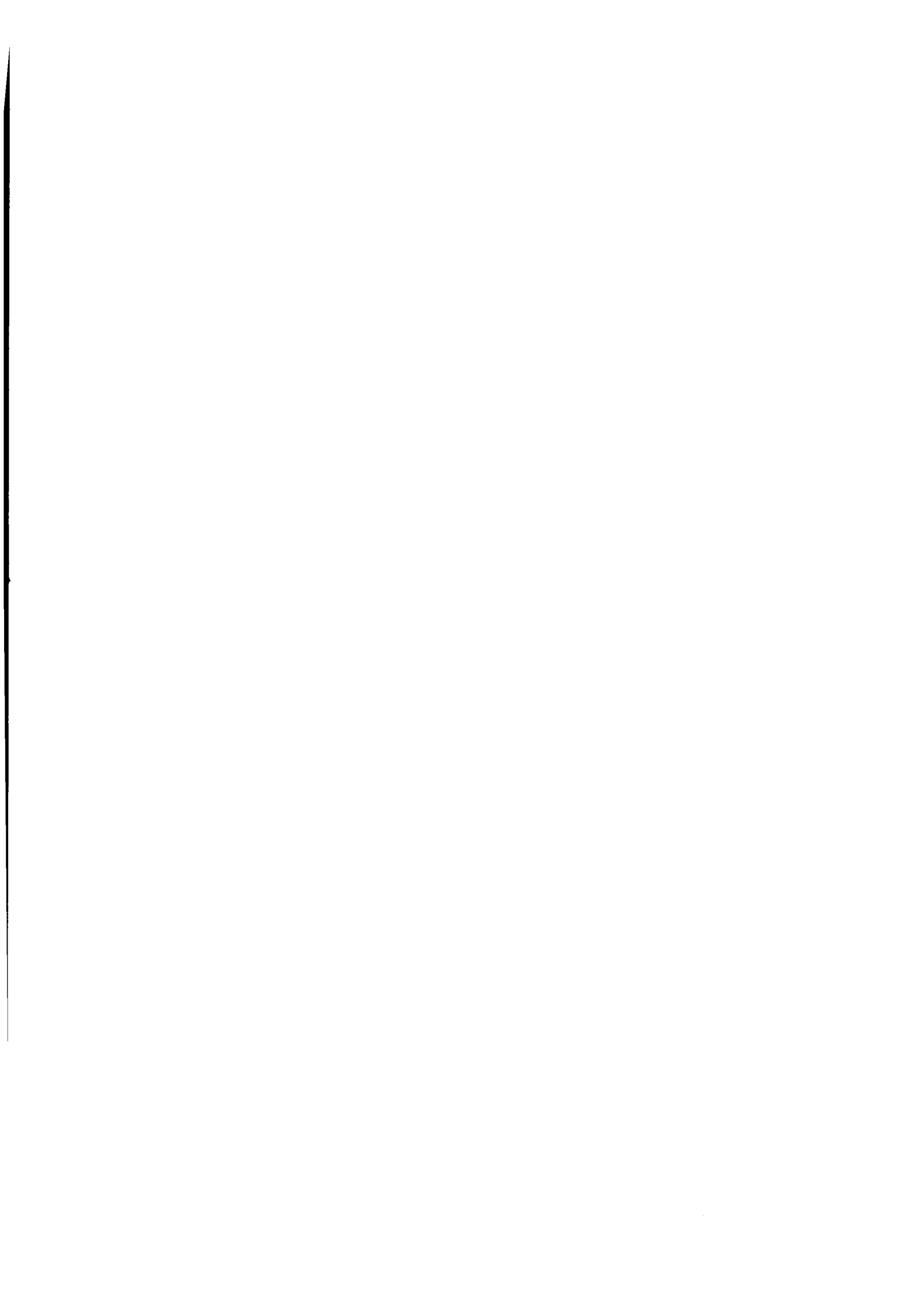
Comptes annuels déposé le : 25/04/2019

Sous le numéro : 7751

Délivré à Lille Métropole le 29 avril 2019

Le Greffier,





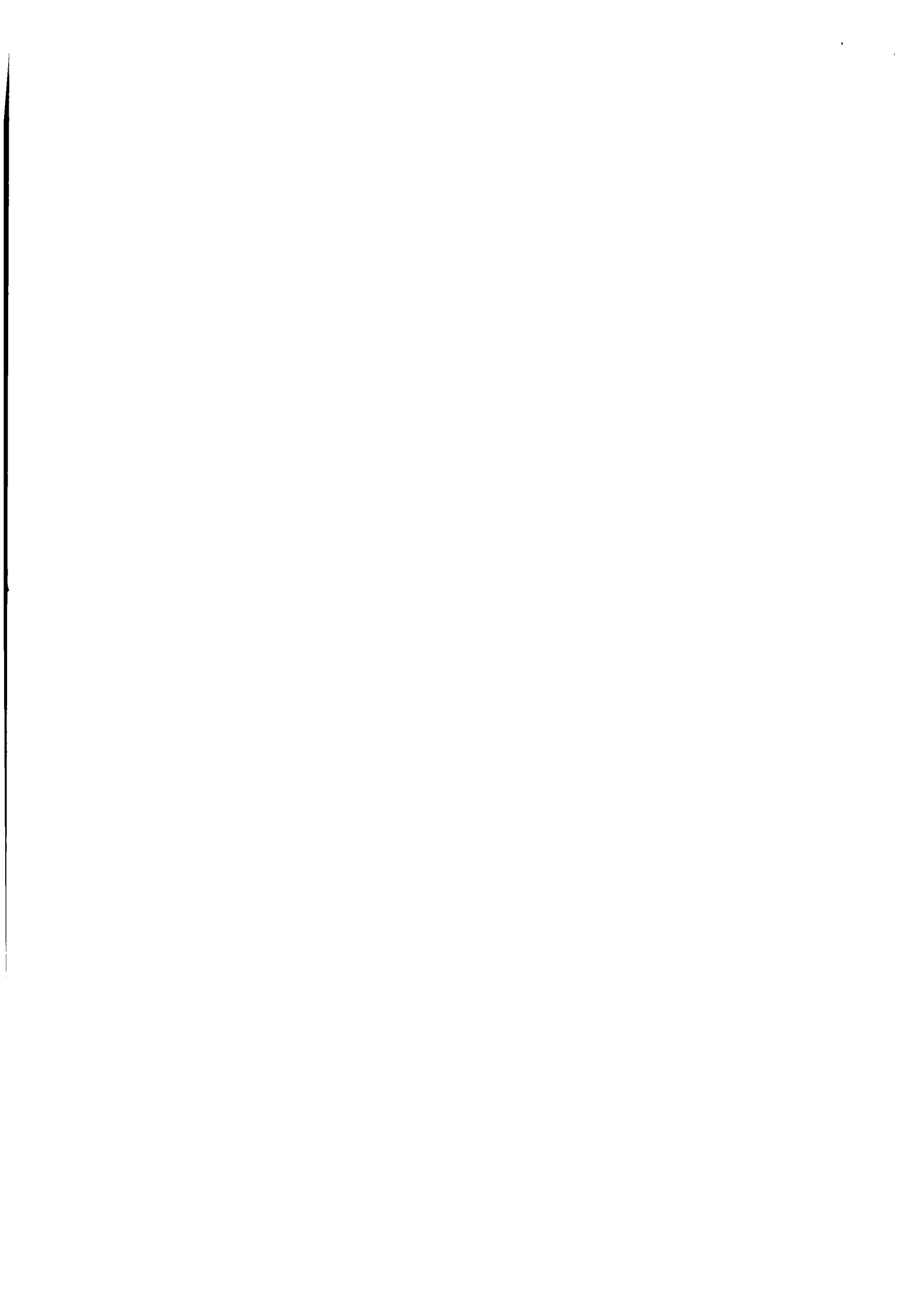
SAS SUBRENAT

91 rue de l'Épinette
59420 MOUVAUX

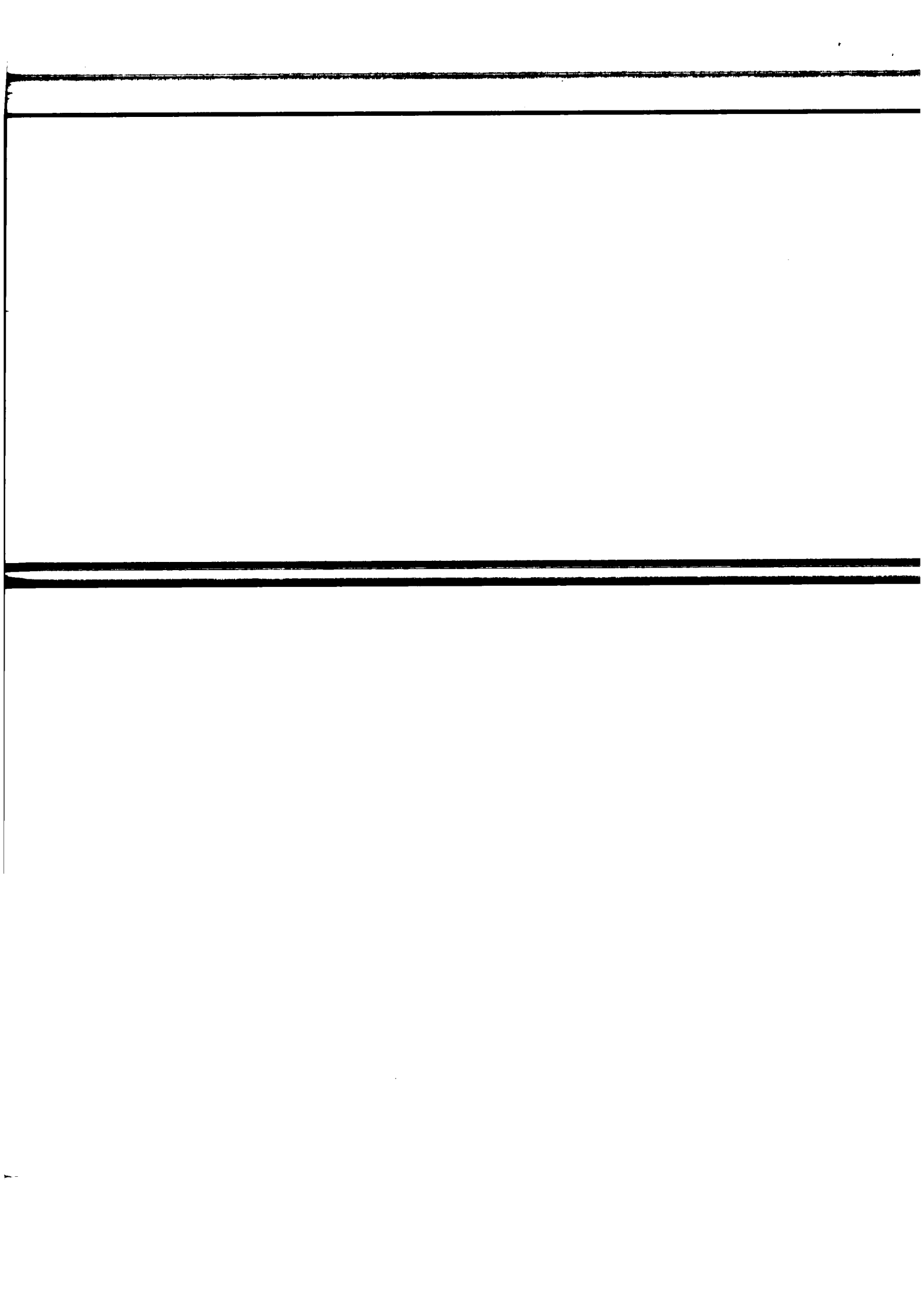
COMPTES ANNUELS
du 01/01/2017 au 31/12/2017



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes.

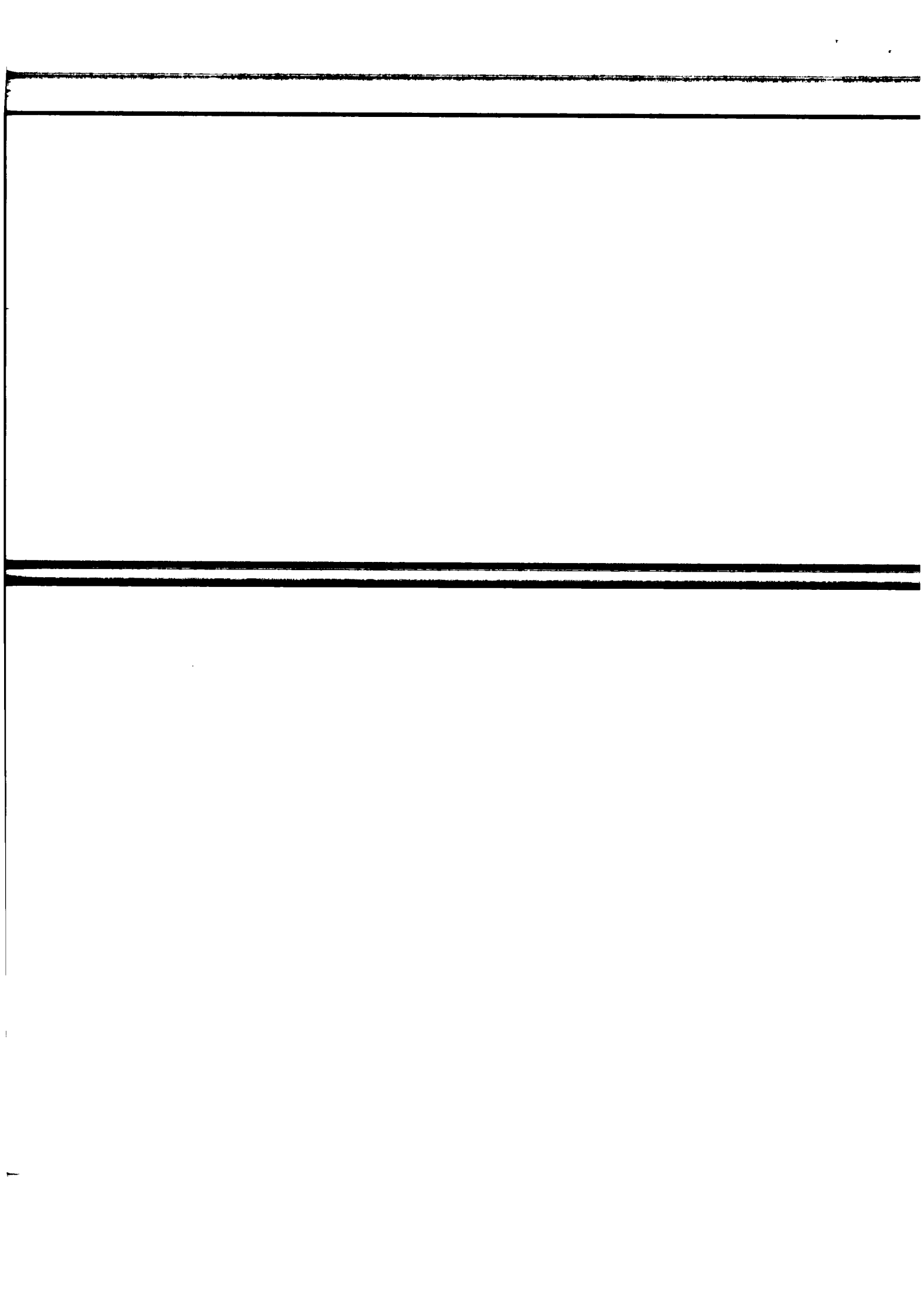


Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 91 rue de l'Épinette		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 8 0 2 8 2 7 8 0 0 0 0 2 8			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le. 31122017	N-1 31122016				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA					
		Frais d'établissement * AB					
		Frais de développement* CX					
		Concessions, brevets et droits similaires AF	398 085	393 144	4 940	16 186	
		Fonds commercial (1) AH	137 622		137 622	137 622	
		Autres immobilisations incorporelles AJ					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL					
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN				
			Constructions AP	54 980	19 258	35 722	41 220
			Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	952 317	937 461	14 857	34 083
	Autres immobilisations corporelles AT		438 575	354 156	84 419	116 934	
	Immobilisations en cours AV						
	Avances et acomptes AX						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
			Autres participations CU	340 160	8 910	331 250	367 325
			Créances rattachées à des participations BB	106 729		106 729	121 431
			Autres titres immobilisés BD	10 385		10 385	10 385
		Prêts BF					
	Autres immobilisations financières * BH	62 481		62 481	63 731		
	TOTAL (II) BJ		2 501 334	1 712 929	788 405	908 918	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	1 737 911	59 261	1 678 650	1 465 616	
		En cours de production de biens BN	159 551		159 551	111 208	
		En cours de production de services BP					
		Produits intermédiaires et finis BR	2 644 768	90 184	2 554 584	2 473 864	
		Marchandises BT	3 353 067	114 336	3 238 731	2 714 166	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV					
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	2 413 584	43 885	2 369 699	1 864 089	
		Autres créances (3) BZ	754 945	89 810	665 135	407 679	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD				
Disponibilités CF	721 649			721 649	1 575 355		
Charges constatées d'avance (3) * CH	75 851			75 851	68 072		
TOTAL (III) CJ	11 861 326		397 476	11 463 850	10 680 049		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI) CN	2 373		2 373	755		
	TOTAL GENERAL (I à VI) CC	14 365 034	2 110 405	12 254 629	11 589 721		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	163 829	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			



Désignation de l'entreprise SAS SUBRENAT		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 340 000)	DA	5 340 000	5 340 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	691 244	691 244
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	434 849	397 751
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	317 771	213 661
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	650 397	741 958
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	153 981	106 730
	TOTAL (I)	DL	7 588 243	7 491 344
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN	159 998	159 998
	TOTAL (II)	DO	159 998	159 998
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 373	755
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2 373	755
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 603 659	1 029 491
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	5	5
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 806 722	1 450 952
	Dettes fiscales et sociales	DY	995 678	1 291 380
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	64 150	76 663	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	4 470 215	3 848 491	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	33 800	89 133
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	12 254 629	11 589 721	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 157 953	3 301 345	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 054 462	217 739	

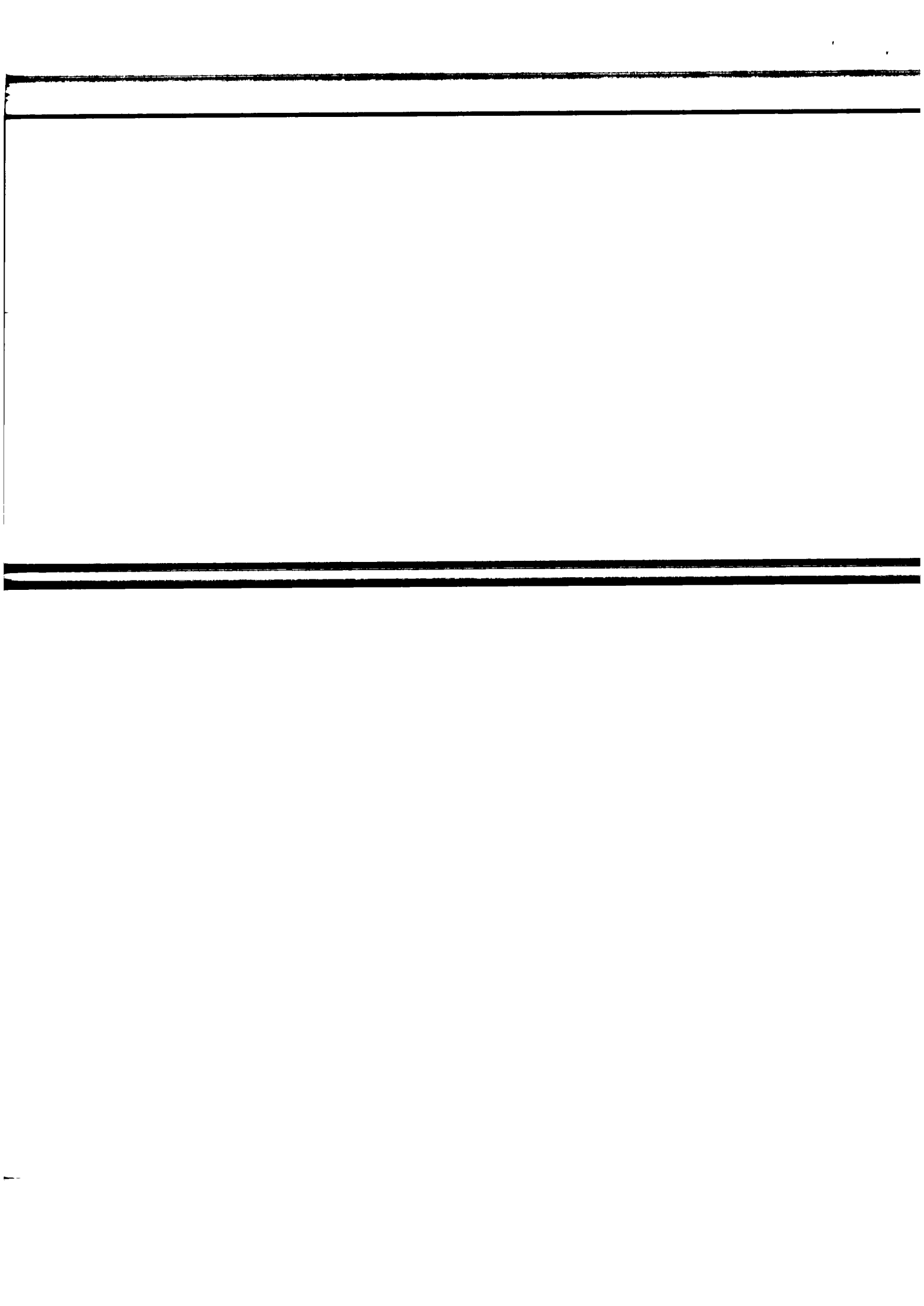
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	19 062 103	FE	9 748 040	FF	28 810 143	29 386 895	
		FG	127 734	FH	4 714	FI	132 448	158 702	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	19 189 837	FK	9 752 754	FL	28 942 591	29 545 597	
	Production stockée *					FM	116 169	(166 383)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	40 818	70 434	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	812 023	297 507	
	Autres produits (1) (11)					FQ	33 064	16 339	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	29 944 664	29 763 494
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	17 949 479	16 508 420	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(737 038)	516 296	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 115 822	7 155 528	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	221 508	233 197	
	Salaires et traitements *					FY	2 846 235	2 514 893	
	Charges sociales (10)					FZ	1 159 033	1 108 840	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	84 136	94 878
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	276 279	285 305
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	45 010	92 555	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	28 960 466	28 509 913
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	984 199	1 253 582	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	3 555	4 756	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	751	4 695	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	3 319		
	Différences positives de change					GN	3 278	55	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	10 903	9 505	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 373	1 022	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 929	57 609	
	Différences négatives de change					GS	15 916	756	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	30 218	59 386	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(19 314)	(49 881)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	964 884	1 203 701	

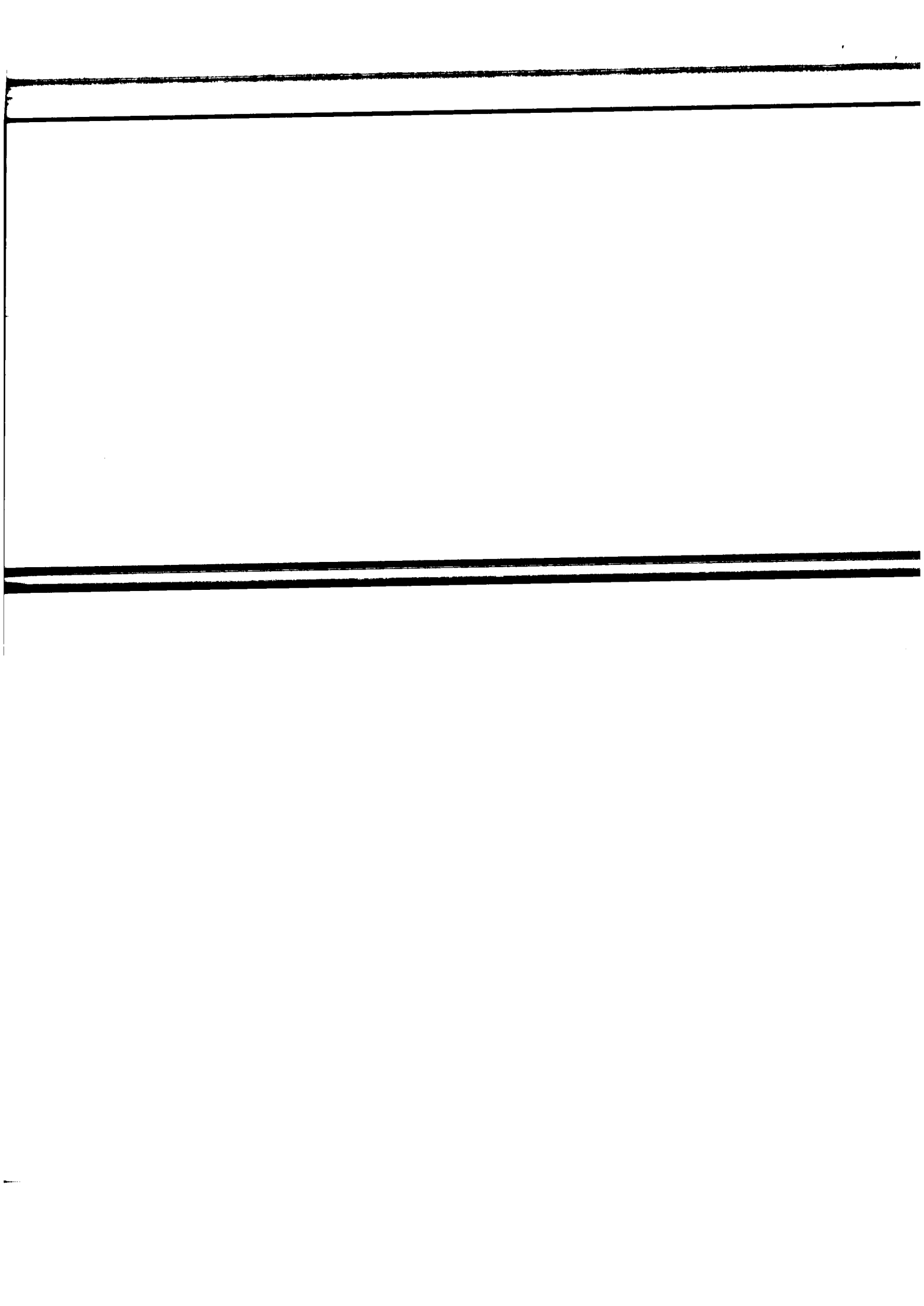


Désignation de l'entreprise SAS SUBRENAT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	212 852	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	47 251	54 303
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	260 103	54 303
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(260 103)	(54 303)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	20 376	104 477
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	34 008	302 963
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	29 955 568	29 773 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	29 305 170	29 031 042
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	650 397	741 958
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 555	3 085
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	143 056	55 172
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	522 348	78 880
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	138	137	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	260 103			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		



2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2017

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671200 - PENALITES AMENDES	8 652	
671810 - CHARGES EXCEPT.LITIGES SOCIAUX	204 200	
687310 - DOT PROV POUR HAUSSE DE PRIX	47 251	
Totalisation	260 103	



ANNEXES



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **12 254 629** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **29 955 568** euros et un total **charges** de **29 305 170** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **650 397** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des biens:

- Brevets	5 ans
- Logiciels	1 an
- Installations techniques, matériel et outillage	2 à 10 ans
- Installations, amén. et agenc. divers	5 à 15 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel informatique, mobilier	3 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Nouvelles règles comptables. (règlement 2004-6 du C.R.C.)

Pour les immobilisations présentes au 1er janvier 2017, ainsi que pour les acquisitions de l'exercice, il n'a pas été possible d'envisager l'approche par composants, compte tenu du manque d'informations détaillées et d'éléments significatifs probants.

La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur, en particulier, pour les comptes d'actifs. La méthode choisie pour l'application ultérieure des nouvelles normes de présentation des comptes est la méthode prospective.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués par calcul du prix de revient de chaque lot. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite sont couverts par une assurance externe souscrite par la société.



Règles et Méthodes Comptables

Changements de méthodes

Néant

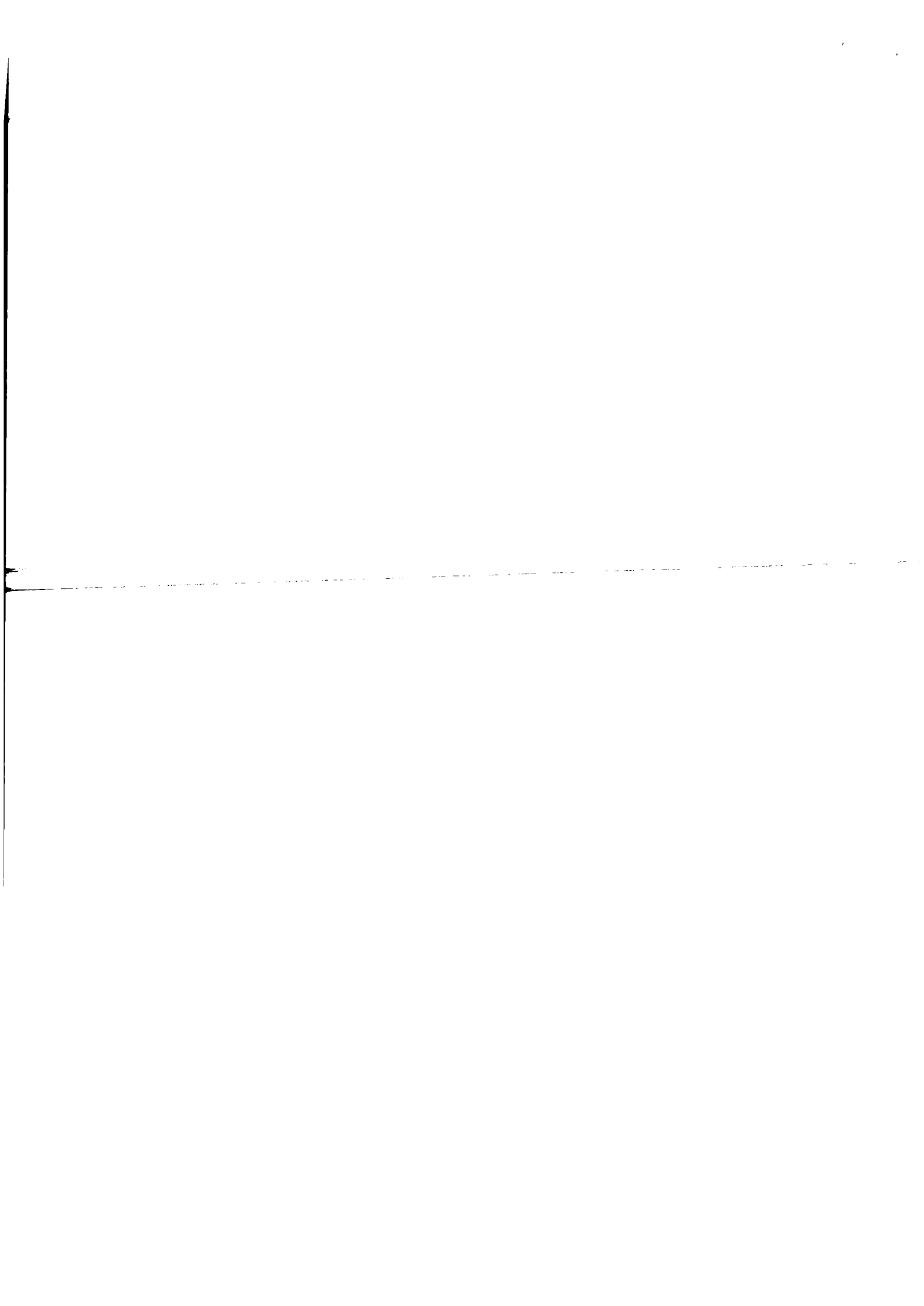
Faits caractéristiques

Néant.

CICE

Le CICE pour l'exercice 2017 s'élève à 100.768 € et a été comptabilisé au crédit des charges de personnel.

Le CICE de l'exercice 2016 reçu en 2016 pour 81.145 € a permis de maintenir le fonds de roulement de la société et d'aider au renouvellement du matériel informatique.



Désignation de l'entreprise **SAS SUBRENAT**

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	TOTAL I				CZ	1	D8	2	D9	3
	Frais d'établissement et de développement									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	535 347	KE		KF	360
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP	54 980	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	950 317	KT		KU	2 000
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
		Matériel de transport *			KY	102 692	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	323 475	LC		LD	13 290
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	1 431 464	LO		LP	15 290
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
	Autres participations				8U	498 140	8V		8W	
	Autres titres immobilisés				IP	10 385	IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	63 731	IU		IV	2 900
	TOTAL IV				LQ	572 256	LR		LS	2 900
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	2 539 067	ØH		ØJ	18 550	
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.	TOTAL I				par virement de poste à poste		3		4	
	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	535 707
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am des constructions		IS	MG		MH	54 980	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	952 317
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	102 692
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	882	MS		MT	335 883
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				NY	882	NG		NH	1 445 872
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
	Autres participations				IØ		ØX	51 251	ØY	446 889
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	10 385
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	4 150	2F	62 481
	TOTAL IV				I3		NJ	55 401	NK	519 755
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	56 283	ØL	2 501 334	ØM



Exercice N clos le : 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS SUBRENAT** Néant *

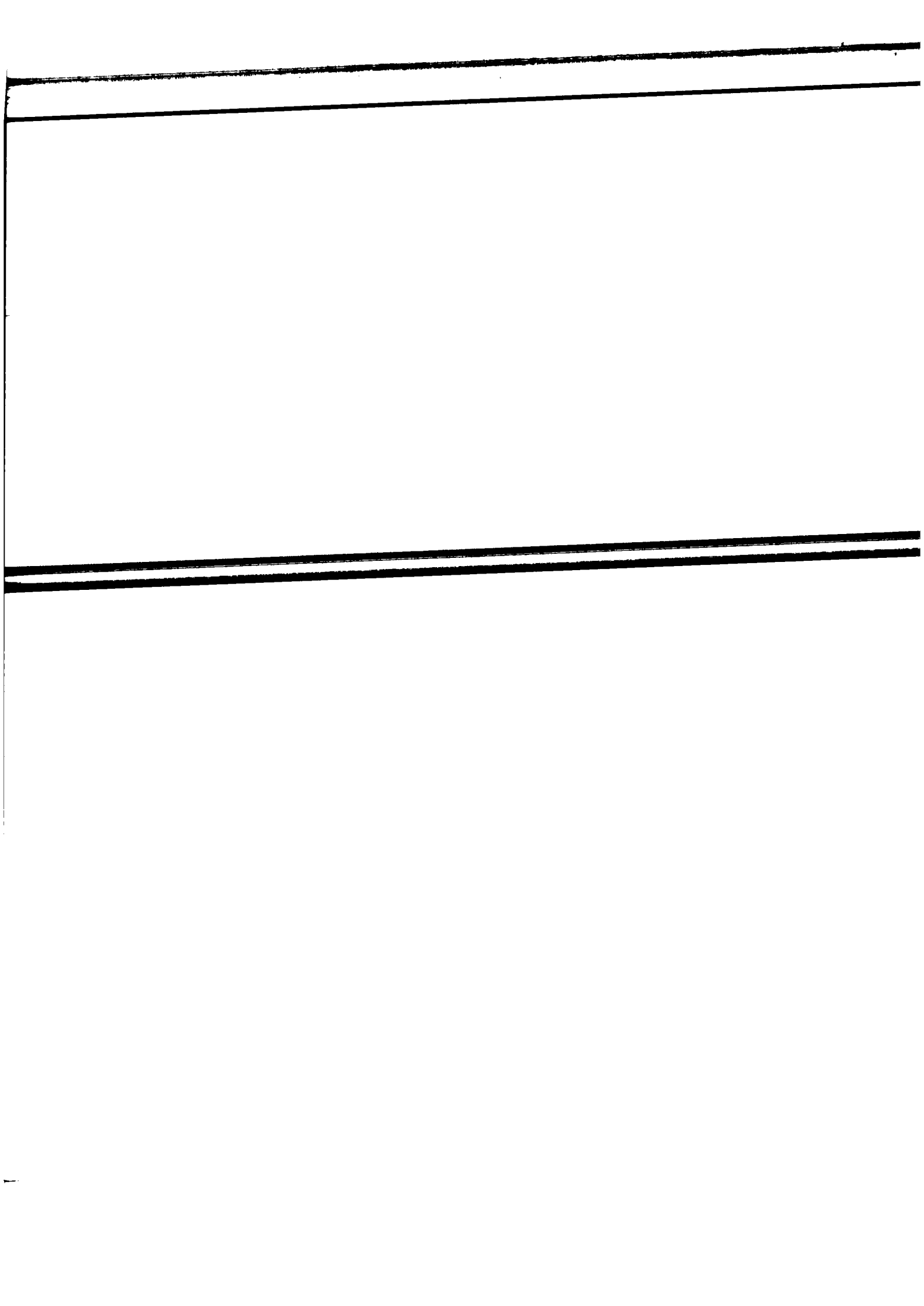
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	381 538	PF	11 606	PG		PH	393 144
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	13 760	PW	5 498	PX		PY	19 258
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	916 235	QA	21 226	QB		QC	937 461
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	31 266	QI	20 538	QJ		QK	51 804
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	277 967	QM	25 267	QN	882	QO	302 351
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 239 227	QV	72 530	QW	882	QX	1 310 875
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	1 620 766	ØP	84 136	ØQ	882	ØR	1 704 020

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et infom. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT				Néant <input type="checkbox"/> *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	106 730	TG	47 251	TH	TI	153 981		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	106 730	47 251	TT	TU	153 981			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	755	4U	2 373	4V	755	4W	2 373	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z	755	2 373	TW	755	TX	2 373			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	9 384	9V		9W	474	9X	8 910
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	277 235	6P	263 781	6R	277 235	6S	263 781	
	Sur comptes clients	6T	43 826	6U	12 498	6V	12 440	6W	43 885	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	91 901	6Y		6Z	2 090	7A	89 810	
	TOTAL III	7B	422 346	276 279	TZ	292 239	UA	406 386		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	529 831	325 904	UC	292 995	UD	562 740		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	276 279	UF	289 675				
	- financières		UG	2 373	UH	3 319				
	- exceptionnelles		UJ	47 251	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10					

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT Néant <input type="checkbox"/> *											
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	106 729	UM	106 729	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	62 481	UV	57 100	UW	5 381			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	63 317		63 317					
	Autres créances clients		UX	2 350 266		2 350 266					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 577		1 577					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	233 124		233 124				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	82 402		82 402				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	228 359		228 359					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	209 484		209 484					
	Charges constatées d'avance		VS	75 851		75 851					
	TOTAUX			VT	3 413 590	VU	3 408 209	VV	5 381		
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 054 462		1 054 462					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	549 197		236 935		312 262			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 806 722		1 806 722						
Personnel et comptes rattachés		8C	399 442		399 442						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	452 126		452 126						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	128 949		128 949					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 141		15 141					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	24		24						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	64 150		64 150						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	4 470 215	VZ	4 157 953		312 262			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			5	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	261 675	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						



ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	31/12/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	137 622	
TOTAL	137 622	

Clientèle 1978: 7 622,45

OPEN NETWAY 2009: 130 000,00

Précisions :

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le Règlement ANC n° 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Amortissement des fonds de commerce :

Compte tenu du caractère non limité de leur durée d'utilisation, les fonds commerciaux ne font l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation des fonds de commerce :

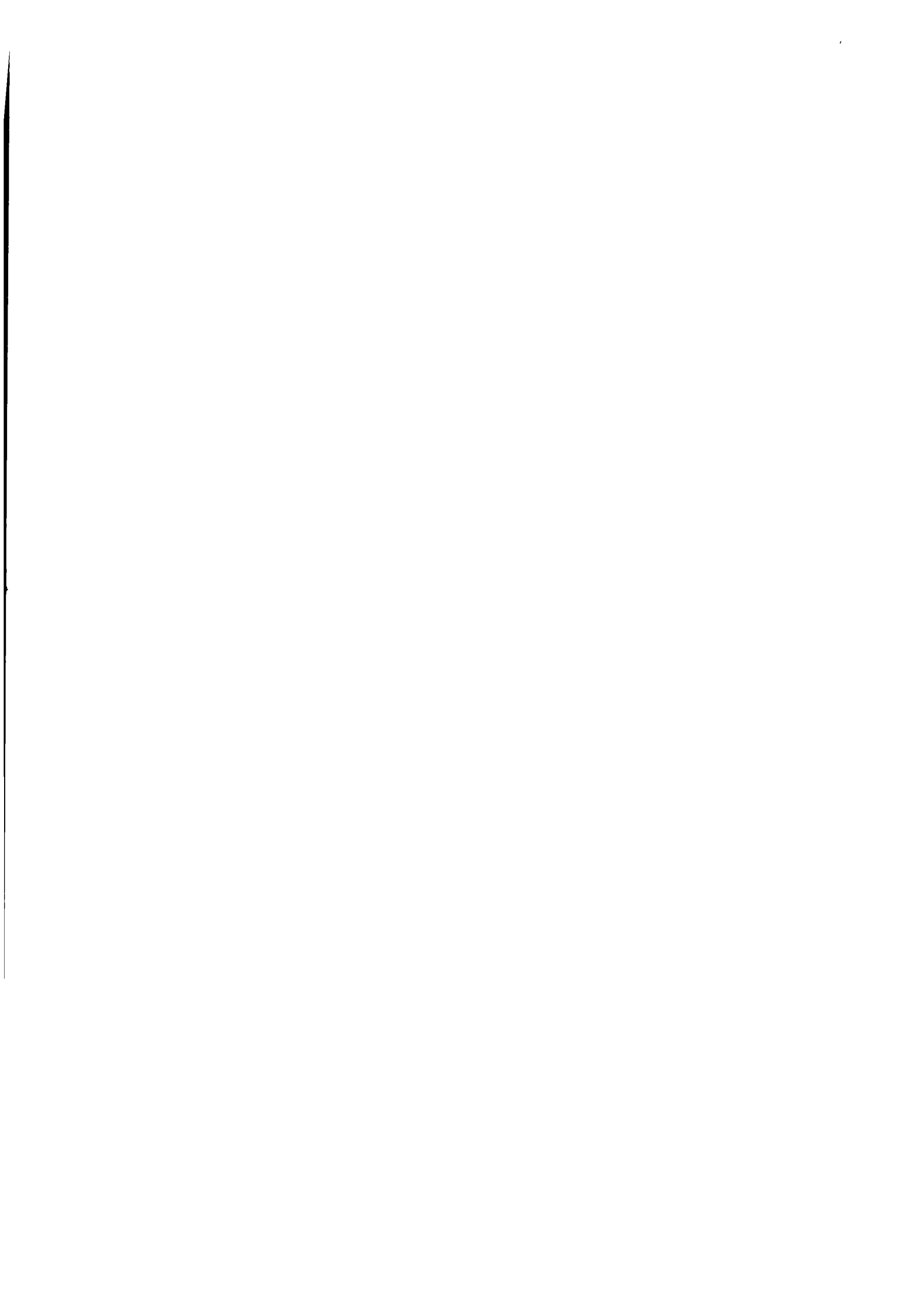
La dépréciation d'un fonds de commerce est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de leur caractère non amortissable, les fonds de commerce ont fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de complément de dépréciation au titre de l'exercice.



Produits à recevoir

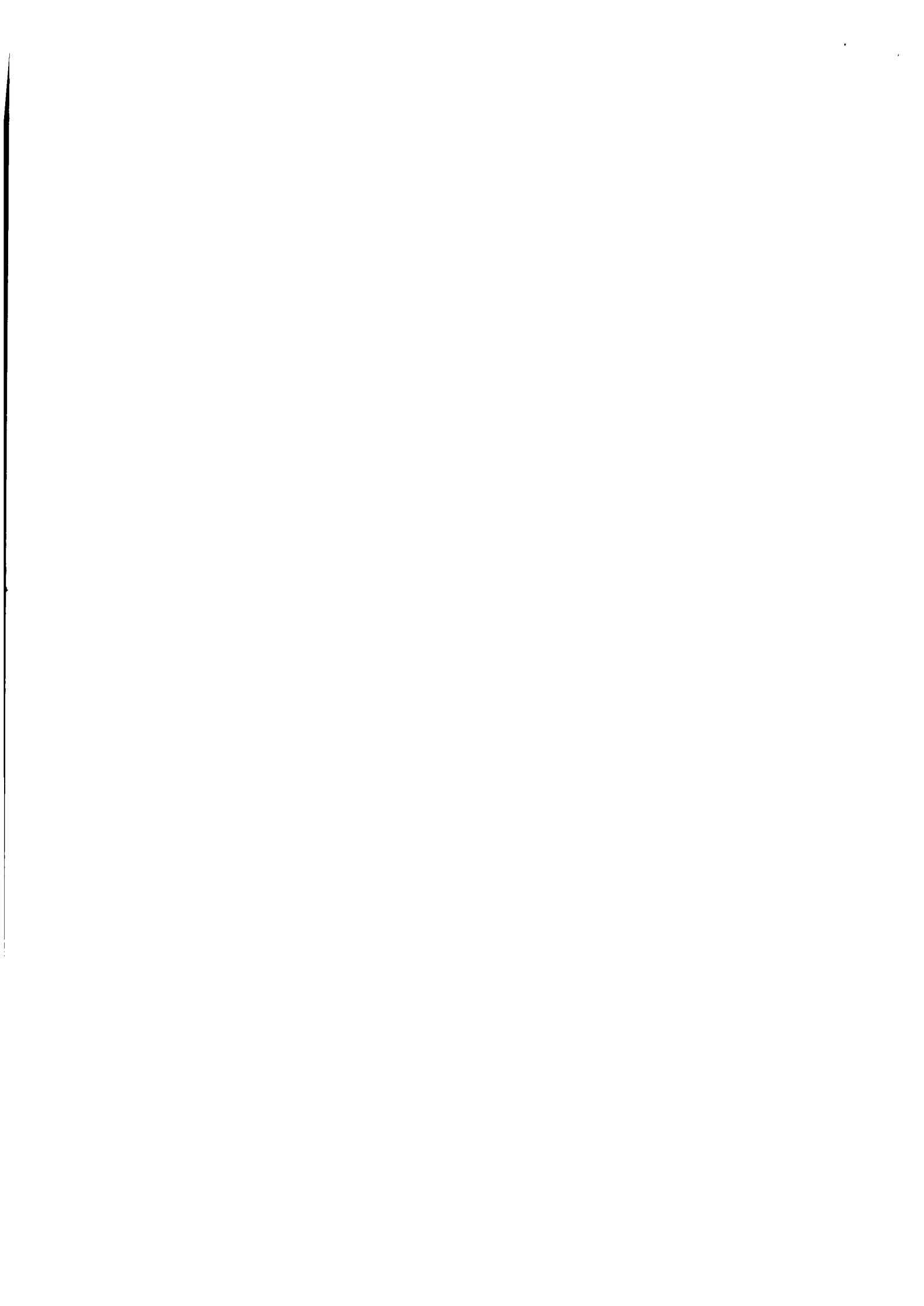
		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		106 007
Autres créances clients		2 233
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 233	
Autres créances		103 774
FOURN AVOIRS A RECEVOIR	71 314	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIRS	32 460	



Charges à payer

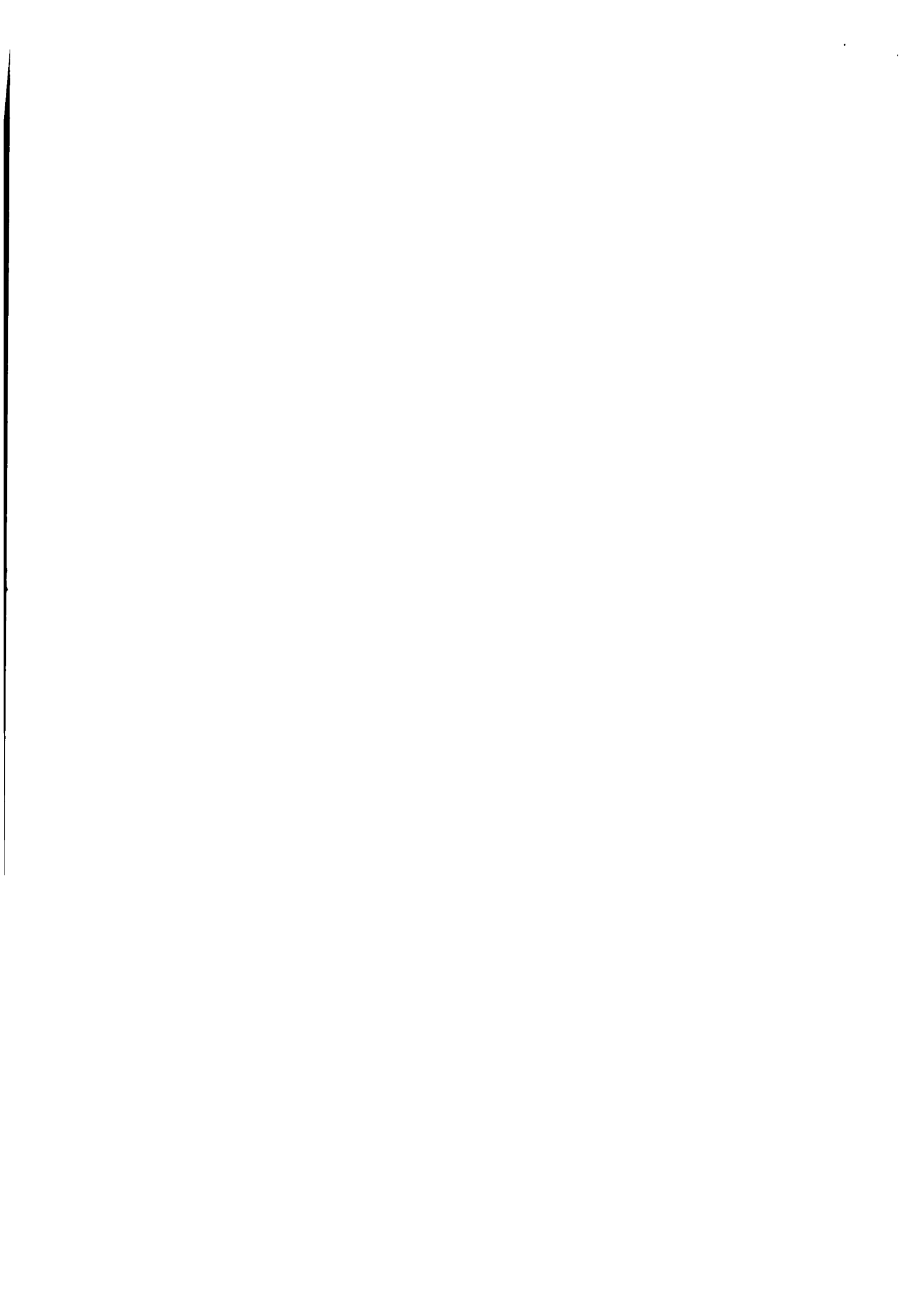
31/12/2017

Total des Charges à payer		1 389 256
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 161
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	2 051	
INTERETS COURUS A PAYER	110	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		799 935
FOURN.FACT.NON PARVENUES	799 935	
Dettes fiscales et sociales		548 496
PROV, POUR CONGES A PAYER	164 369	
DETTE PROV PARTICIPATION	20 376	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	186 800	
PROV COTISAT ⁹ /CP ET CHARGES PE	72 319	
ORGANISMES SOCIAUX, CHARGES A	94 010	
ETAT CHARGES FISCALES APAYER/P	4 192	
ETAT CHARGES A PAYER	6 430	
Autres dettes		38 665
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	38 665	



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			75 851
Charges externes		73 359	
CVAE 2017		2 492	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			75 851



Capital social

		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		445 000,00	12,0000	5 340 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		445 000,00	12,0000	5 340 000,00

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

31/12/2017	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	964 884	269 352	695 532
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(280 479)	(235 344)	(45 135)
RESULTAT COMPTABLE	684 405	34 008	650 397

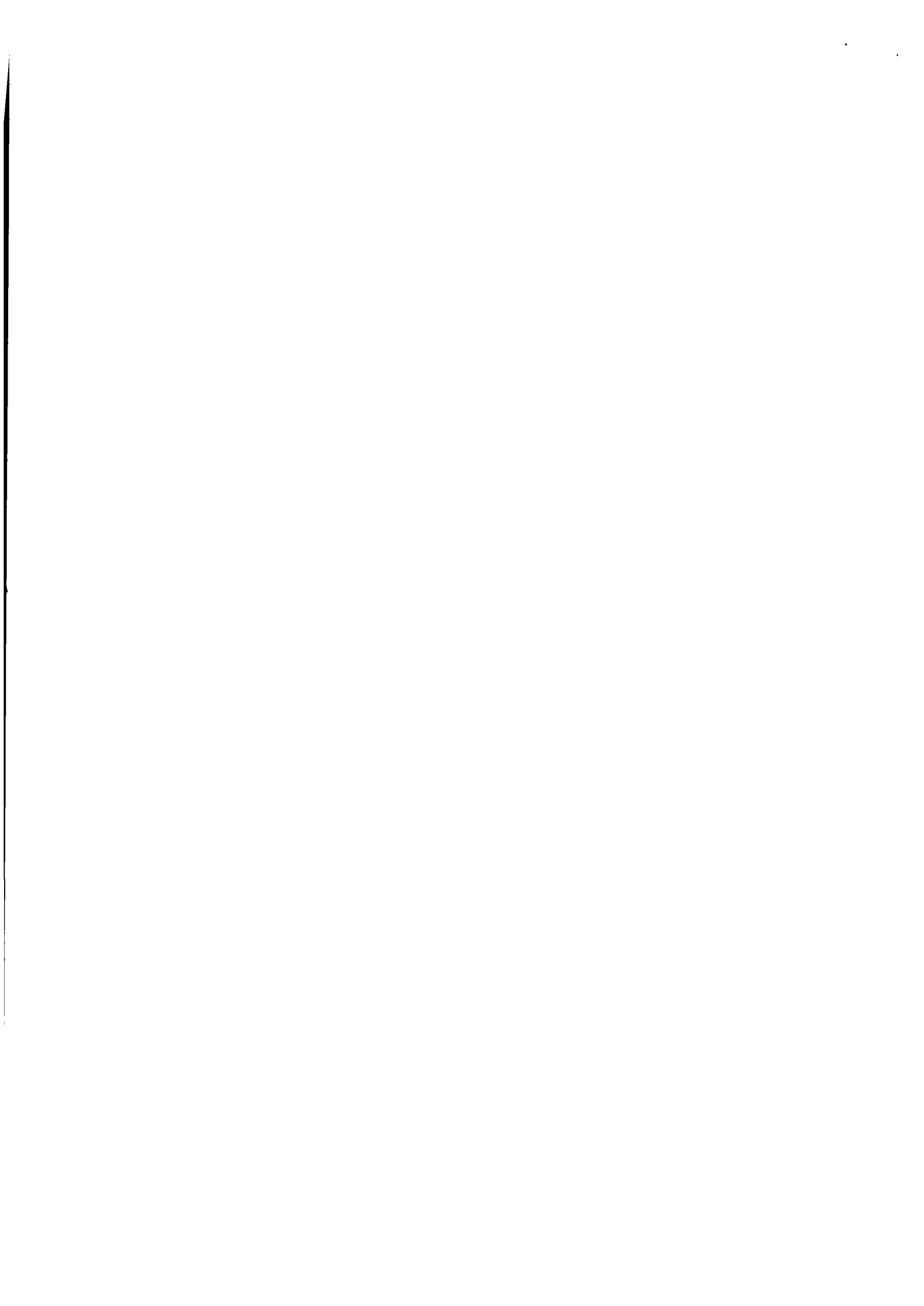
(1) après retraitements fiscaux.

Engagements financiers

31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cautions et avals délivrés par la Banque	121 000	
	121 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Couvertures à terme	9 203 400	
Crédits documentaires	1 858 108	
Lettres de crédit stand by	11 061 508	
Total des engagements financiers (1)	11 182 508	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Effectif moyen

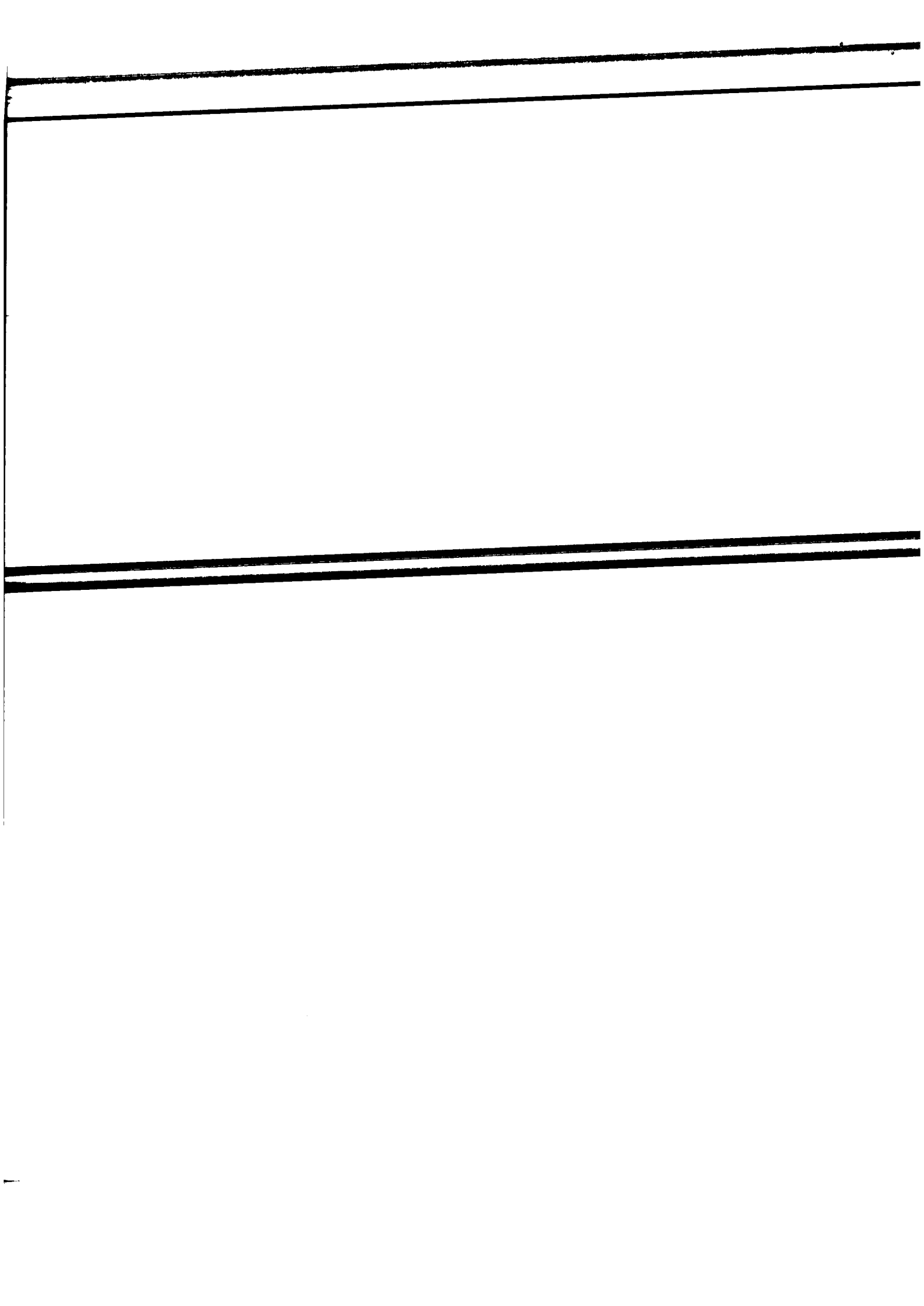
		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		23	
	Professions intermédiaires		18	
	Employés		15	
	Ouvriers		10	
	TOTAL		66	



Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2017

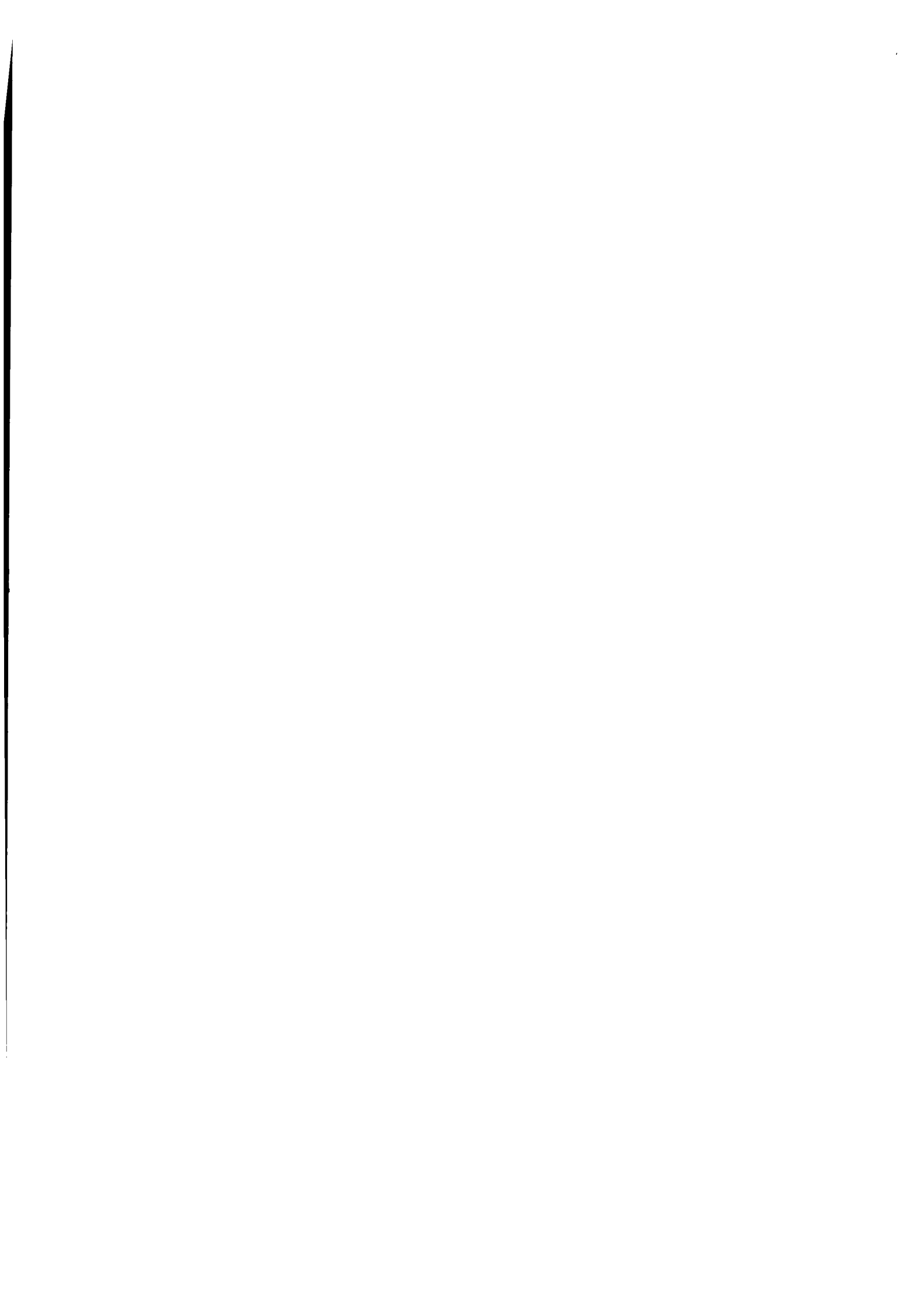
DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
WX INVESTISSEMENTS 91, rue de l'EpINETTE - 59420 MOUVAUX	SAS	4 282 675	64,00



ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

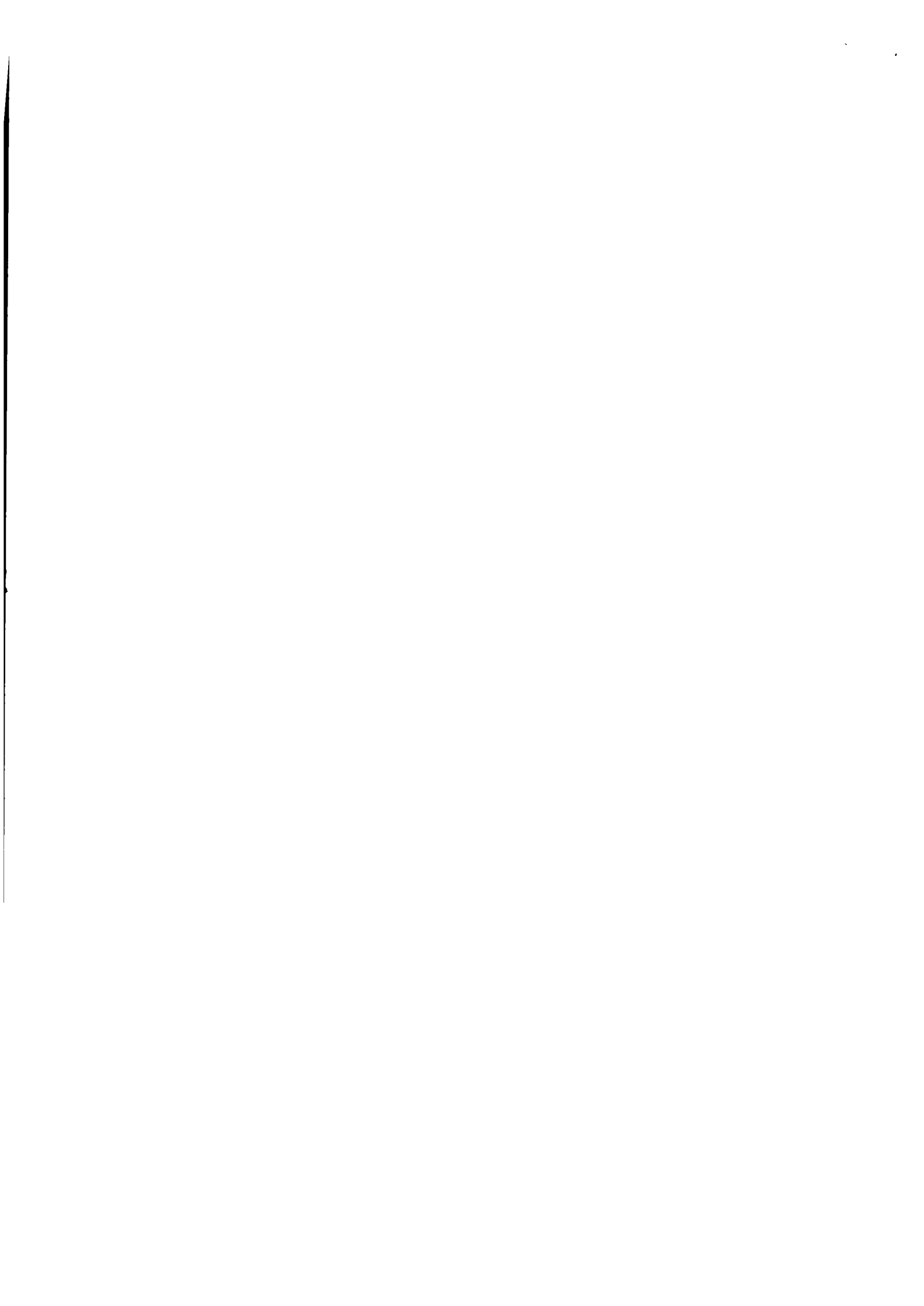
		31/12/2017
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		260 103
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		212 852
PENALITES AMENDES	8 652	
CHARGES EXCEPT.LITIGES SOCIAUX	204 200	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		47 251
DOT PROV POUR HAUSSE DE PRIX	47 251	
Résultat exceptionnel		(260 103)



Transferts de charges

	31/12/2017
Indemnités d'assurances reçues	123 711
Avantage en nature	32 828
Transferts de charges - Achats	166 455
Transferts de charges - Personnel	199 354
TOTAL	522 348





Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2016	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2017
Capital social	5 340 000				5 340 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	691 244				691 244
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	397 751	37 098			434 849
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	213 661	104 110			317 771
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	741 958	(741 958)		650 397	650 397
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	106 730			47 251	153 981
TOTAL	7 491 344	(600 750)		697 649	7 588 243

Date de l'assemblée générale 30/06/2017

Dividendes attribués 600 750

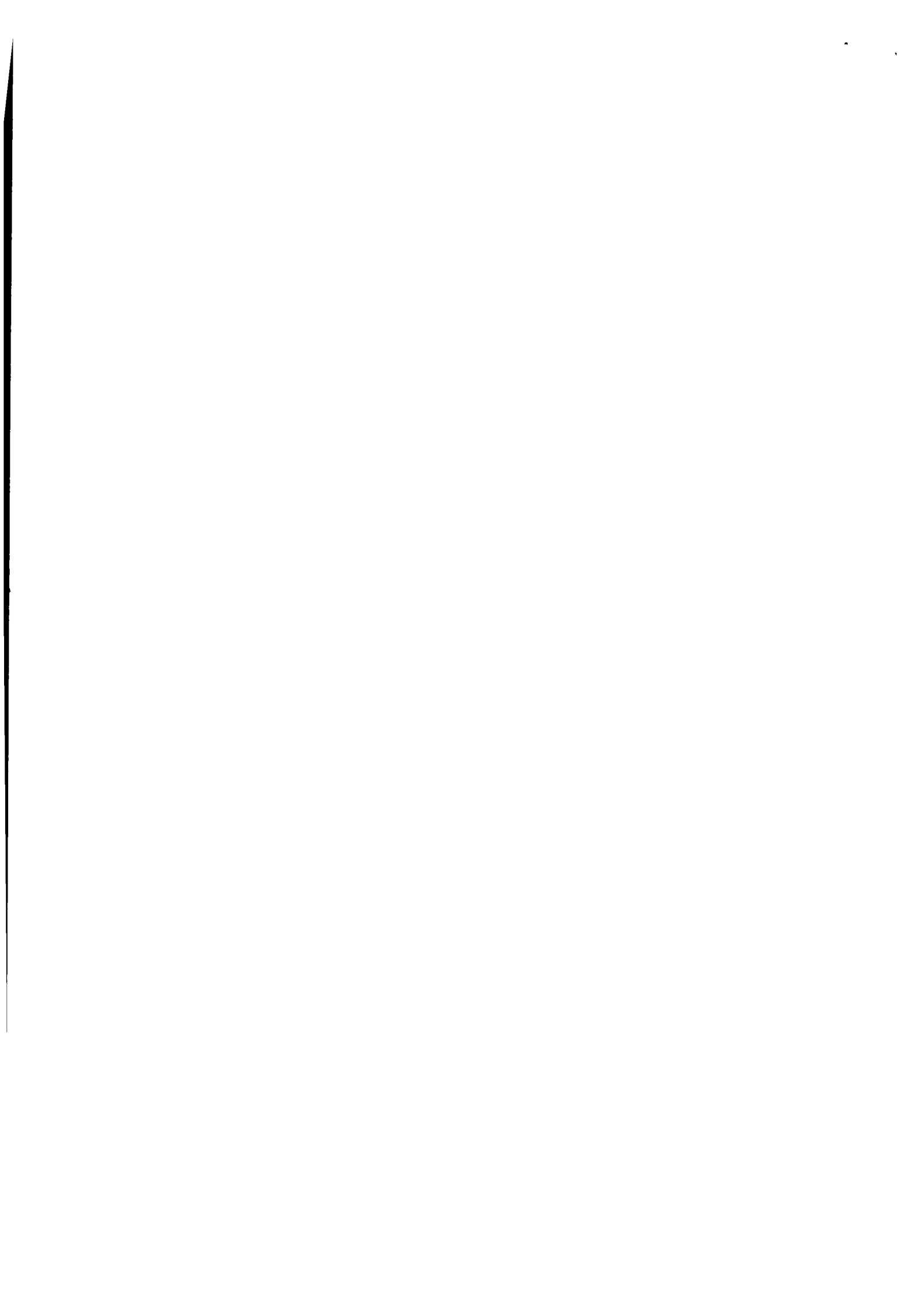
¹ dont dividende provenant du résultat n-1 600 750

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 6 890 594

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 6 890 594

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 96 899





SUBRENAT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 340 000 euros
Siège social : 91 rue de l'Épinette
59420 MOUVAUX
N°SIREN 380 282 780 - RCS LILLE METROPOLE

Texte de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 650 397.39 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale,	32 519.86 euros
- Au poste « Autres Réserves »	3 777.53 euros
- A titre de dividendes,	614 100.00 euros
Soit 1.38 € par action	
TOTAL	650 397.39 euros

L'Assemblée Générale décide que le dividende par action de 1.38 euros sera mis en paiement à compter de ce jour.

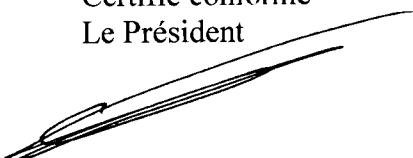
Il est précisé qu'aucun des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 n'est éligible à l'abattement de 40 %.

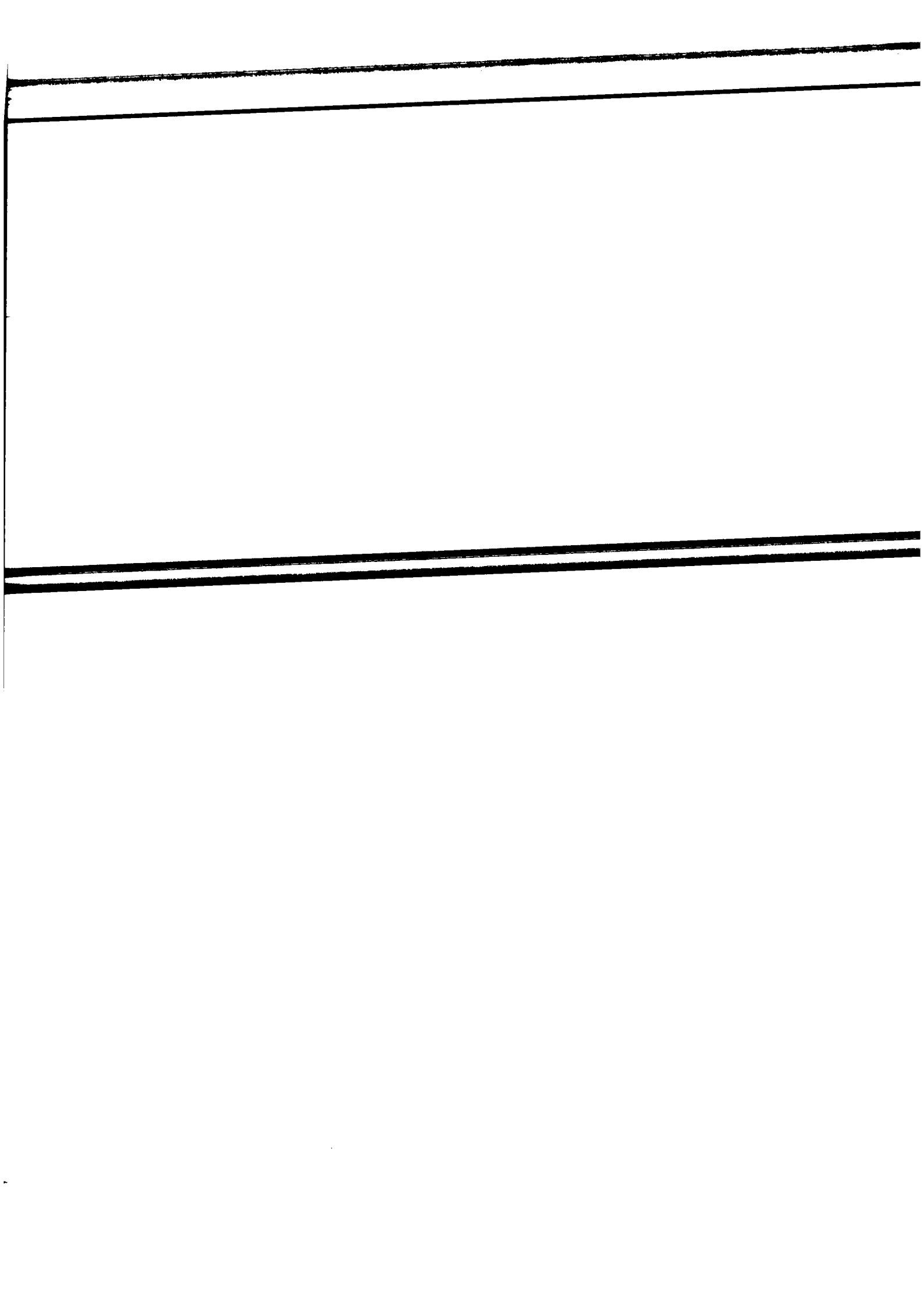
Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois précédents exercices sont les suivants :

Exercice	Dividende	Soumis à abattement de 40 %	Non soumis à abattement de 40 %
2016	600 750 € (soit 1.35 € par action)	6.75 €	600 743.25 €
2015	600 750 € (soit 1.35 € par action)	6.75 €	600 743.25 €
2014	600 750 € (soit 1.35 € par action)	6.75 €	600 743.25 €

Certifié conforme
Le Président





COMEXPERT

EXPERTISE COMPTABLE AUDIT CONSEIL

38, avenue Gustave Delory
BP 581 - 59060 **ROUBAIX** Cedex 01
Tél. 03 20 70 68 16 - Fax. 03 20 27 34 60

14, Boulevard Pasteur - 62100 **CALAIS**
Tél. 03 21 19 33 63 - Fax. 03 21 19 39 68

59, rue Anatole France
BP 30609 - 62412 **BETHUNE** Cedex
Tél. 03 21 68 20 20 - Fax. 03 21 56 03 30

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2017

SAS SUBRENAT

91 rue de l'Epinette

59420 MOUVAUX

Ce rapport contient 32 pages



COMEXPERT

EXPERTISE COMPTABLE AUDIT CONSEIL

38, avenue Gustave Delory
BP 581 - 59060 ROUBAIX Cedex 01
Tél. 03 20 70 68 16 - Fax. 03 20 27 34 60

14, Boulevard Pasteur - 62100 CALAIS
Tél. 03 21 19 33 63 - Fax. 03 21 19 39 68

59, rue Anatole France
BP 30609 - 62412 BETHUNE Cedex
Tél. 03 21 68 20 20 - Fax. 03 21 56 03 30

SAS SUBRENAT

91 rue de l'Épinette

59420 MOUVAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2017

A l'Assemblée Générale de la société SUBRENAT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUBRENAT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks inscrits à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées au paragraphe « Stocks » de l'annexe aux états financiers.

Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire et vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarque particulière.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

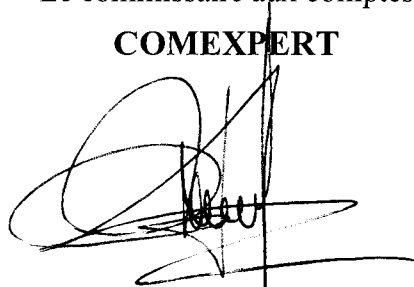
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Roubaix, le 22 mai 2018

Le commissaire aux comptes

COMEXPERT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry TABARDEL', written over a vertical line that extends through the text below.

Thierry TABARDEL

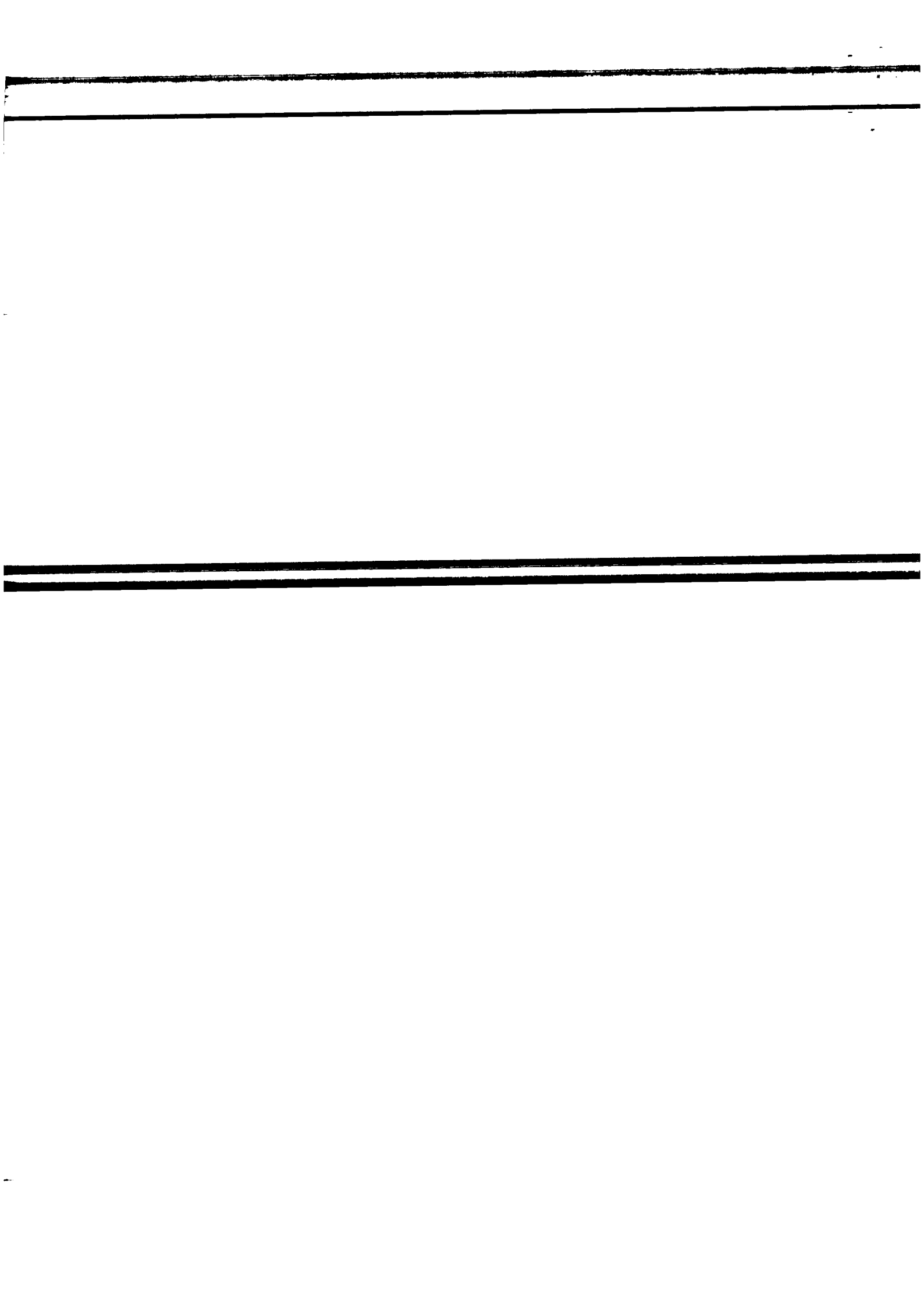
Associé

Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 91 rue de l'Epinette		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 3 8 0 2 8 2 7 8 0 0 0 0 2 8			Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le. 31122017							
		N-1 31122016							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	398 085	AC	393 144	4 940	16 186	
		Fonds commercial (1)	AH	137 622	AI		137 622	137 622	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	54 980	AO	19 258	35 722	41 220	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	952 317	AS	937 461	14 857	34 083	
		Autres immobilisations corporelles	AT	438 575	AU	354 156	84 419	116 934	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	340 160	CV	8 910	331 250	367 325
Créances rattachées à des participations	BB		106 729	BC		106 729	121 431		
Autres titres immobilisés	BD		10 385	BE		10 385	10 385		
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	62 481	BI		62 481	63 731		
TOTAL (II)		BJ	2 501 334	BK	1 712 929	788 405	908 918		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 737 911	BM	59 261	1 678 650	1 465 616	
		En cours de production de biens	BN	159 551	BO		159 551	111 208	
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	2 644 768	BS	90 184	2 554 584	2 473 864	
		Marchandises	BT	3 353 067	BU	114 336	3 238 731	2 714 166	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 413 584	BY	43 885	2 369 699	1 864 089	
		Autres créances (3)	BZ	754 945	CA	89 810	665 135	407 679	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités		CF	721 649	CG		721 649	1 575 355		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	75 851	CI		75 851	68 072		
	TOTAL (III)	CJ	11 861 326	CK	397 476	11 463 850	10 680 049		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	2 373			2 373	755		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	14 365 034	IA	2 110 405	12 254 629	11 589 721		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	163 829	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

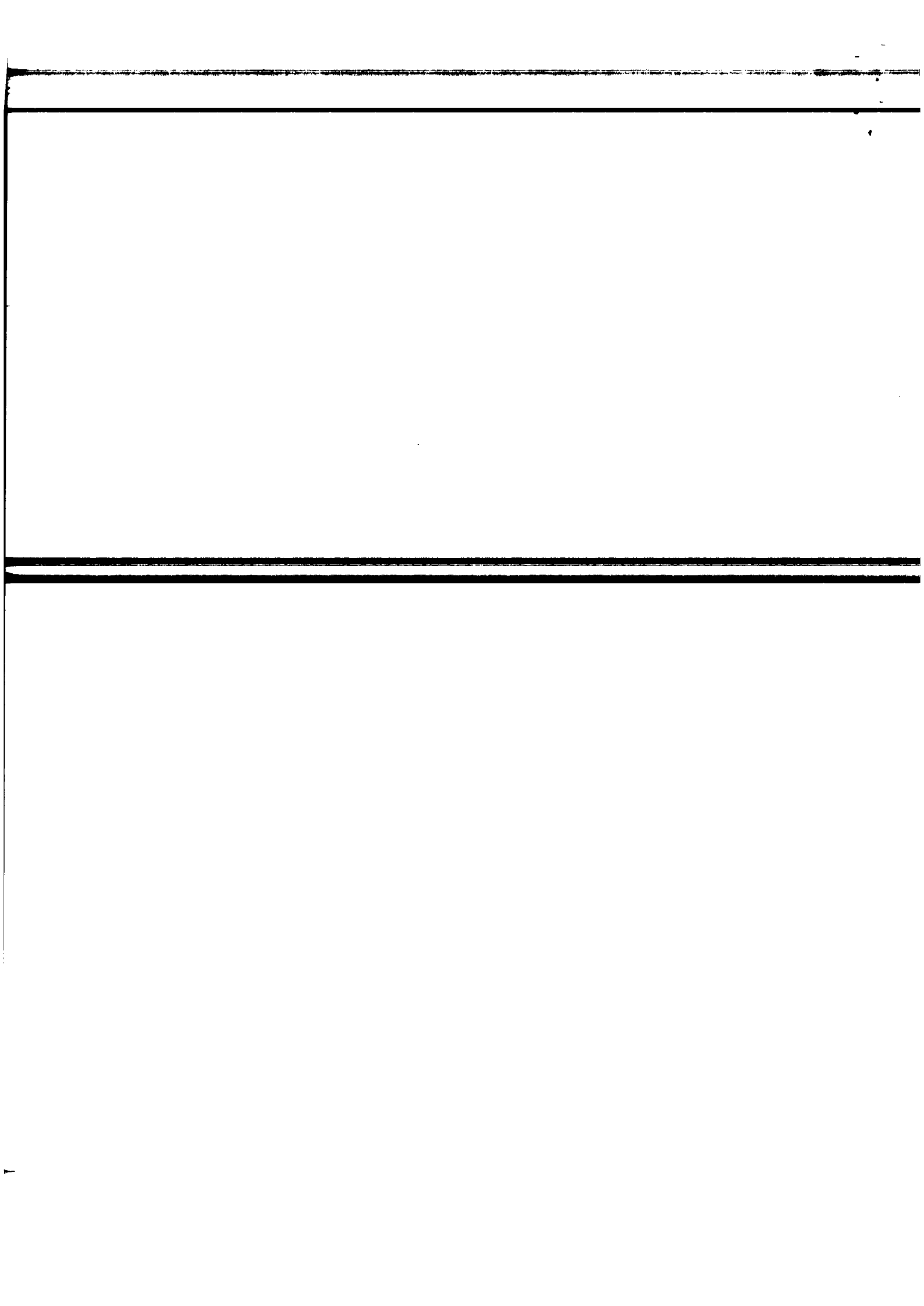
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SUBRENAT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5.340.000.....)	DA	5 340 000	5 340 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	691 244	691 244	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	434 849	397 751	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	317 771	213 661	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	650 397	741 958	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	153 981	106 730	
	TOTAL (I)	DL	7 588 243	7 491 344	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN	159 998	159 998	
	TOTAL (II)	DO	159 998	159 998	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 373	755	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	2 373	755	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 603 659	1 029 491	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	5	5	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 806 722	1 450 952	
	Dettes fiscales et sociales	DY	995 678	1 291 380	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	64 150	76 663	
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	4 470 215	3 848 491		
Ecarts de conversion passif *	ED	33 800	89 133		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	12 254 629	11 589 721		
REMOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 157 953	3 301 345		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 054 462	217 739		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

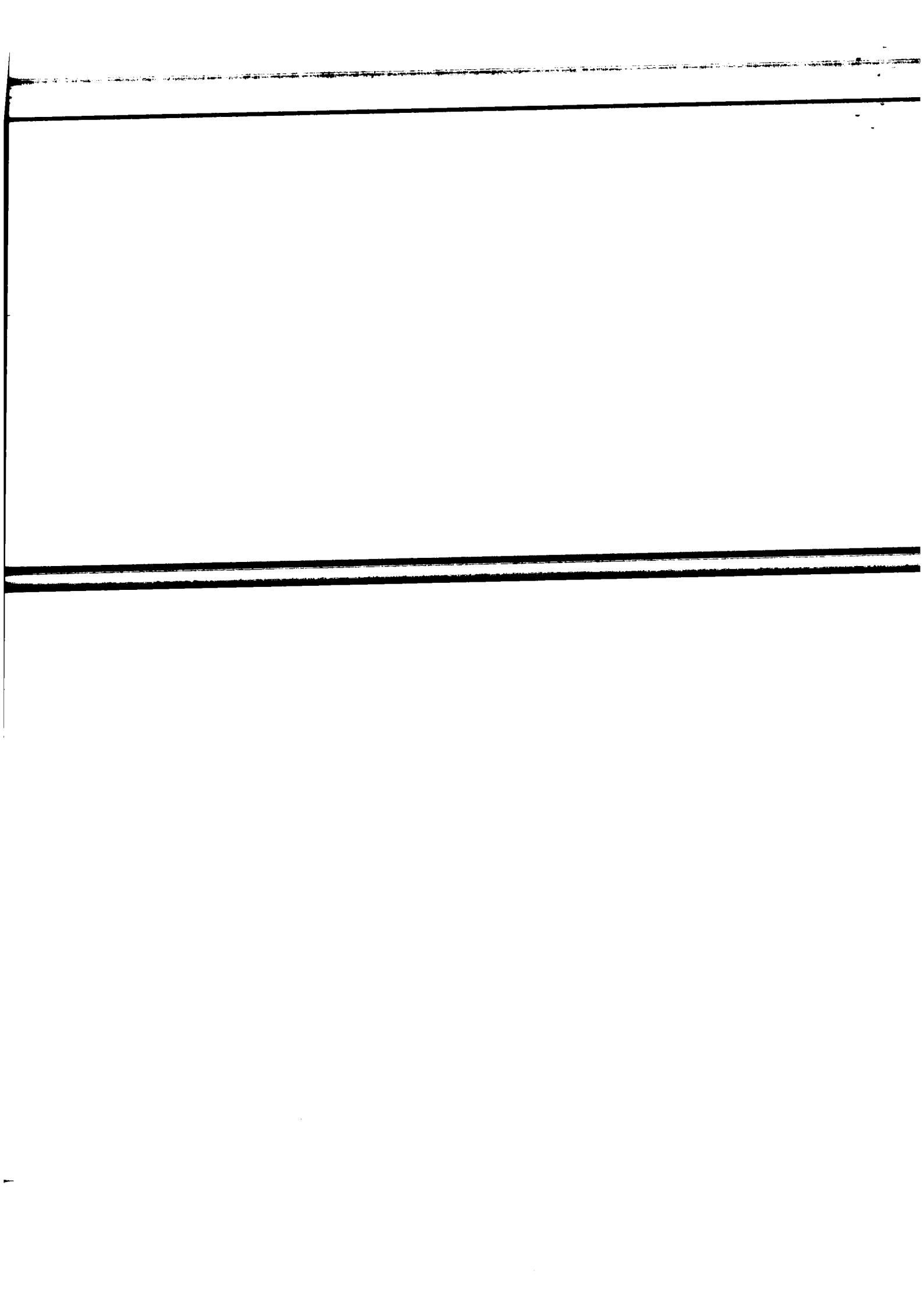


		Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT				Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
		Exercice N		Exercice (N-1)					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue } biens*	FD	19 062 103	FE	9 748 040	FF	28 810 143	29 386 895	
		FG	127 734	FH	4 714	FI	132 448	158 702	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	19 189 837	FK	9 752 754	FL	28 942 591	29 545 597	
	Production stockée *					FM	116 169	(166 383)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	40 818	70 434	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	812 023	297 507	
	Autres produits (1) (11)					FQ	33 064	16 339	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	29 944 664	29 763 494
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	17 949 479	16 508 420	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(737 038)	516 296	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 115 822	7 155 528	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	221 508	233 197	
	Salaires et traitements *					FY	2 846 235	2 514 893	
	Charges sociales (10)					FZ	1 159 033	1 108 840	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements *					GA	84 136	94 878
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	276 279	285 305
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	45 010	92 555	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	28 960 466	28 509 913	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	984 199	1 253 582	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	3 555	4 756	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	751	4 695	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	3 319		
	Différences positives de change					GN	3 278	55	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	10 903	9 505	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 373	1 022	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 929	57 609	
	Différences négatives de change					GS	15 916	756	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	30 218	59 386	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(19 314)	(49 881)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	964 884	1 203 701	



Désignation de l'entreprise SAS SUBRENAT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	212 852
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	47 251
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	54 303
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(260 103) (54 303)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	20 376 104 477
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	34 008 302 963
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	29 955 568 29 773 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	29 305 170 29 031 042
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	650 397 741 958
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	3 555 3 085
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	143 056 55 172
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	522 348 78 880
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	138 137	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	260 103		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

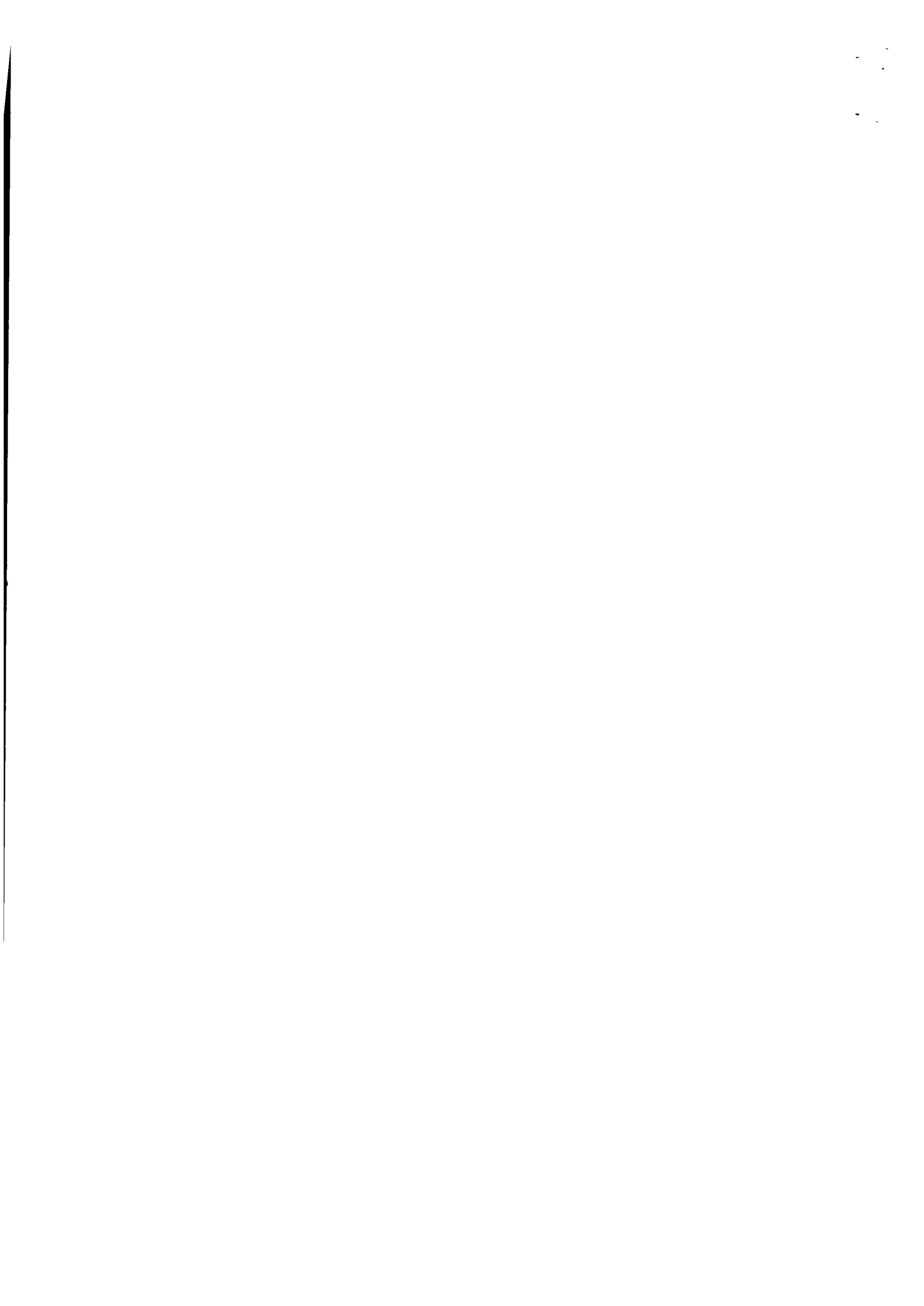
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2017

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671200 - PENALITES AMENDES	8 652	
671810 - CHARGES EXCEPT.LITIGES SOCIAUX	204 200	
687310 - DOT PROV POUR HAUSSE DE PRIX	47 251	
Totalisation	260 103	

ANNEXES



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **12 254 629** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **29 955 568** euros et un total **charges** de **29 305 170** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **650 397** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- **permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.**
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

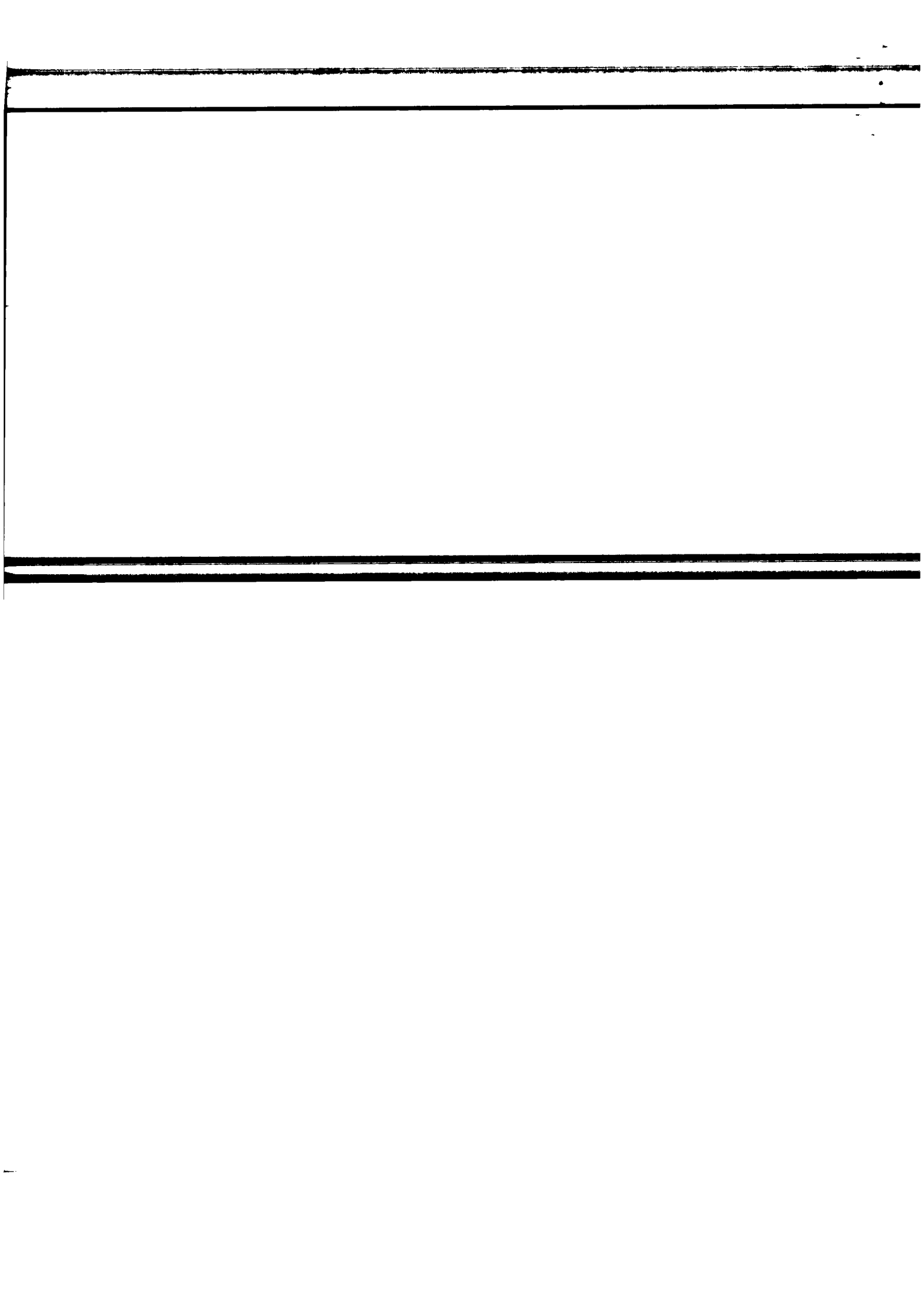
Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des biens:

- Brevets	5 ans
- Logiciels	1 an
- Installations techniques, matériel et outillage	2 à 10 ans
- Installations, amén.et agnec.divers	5 à 15 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel informatique, mobilier	3 à 10 ans



Règles et Méthodes Comptables

Nouvelles règles comptables. (règlement 2004-6 du C.R.C.)

Pour les immobilisations présentes au 1er janvier 2017, ainsi que pour les acquisitions de l'exercice, il n'a pas été possible d'envisager l'approche par composants, compte tenu du manque d'informations détaillées et d'éléments significatifs probants.

La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur, en particulier, pour les comptes d'actifs. La méthode choisie pour l'application ultérieure des nouvelles normes de présentation des comptes est la méthode prospective.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués par calcul du prix de revient de chaque lot.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

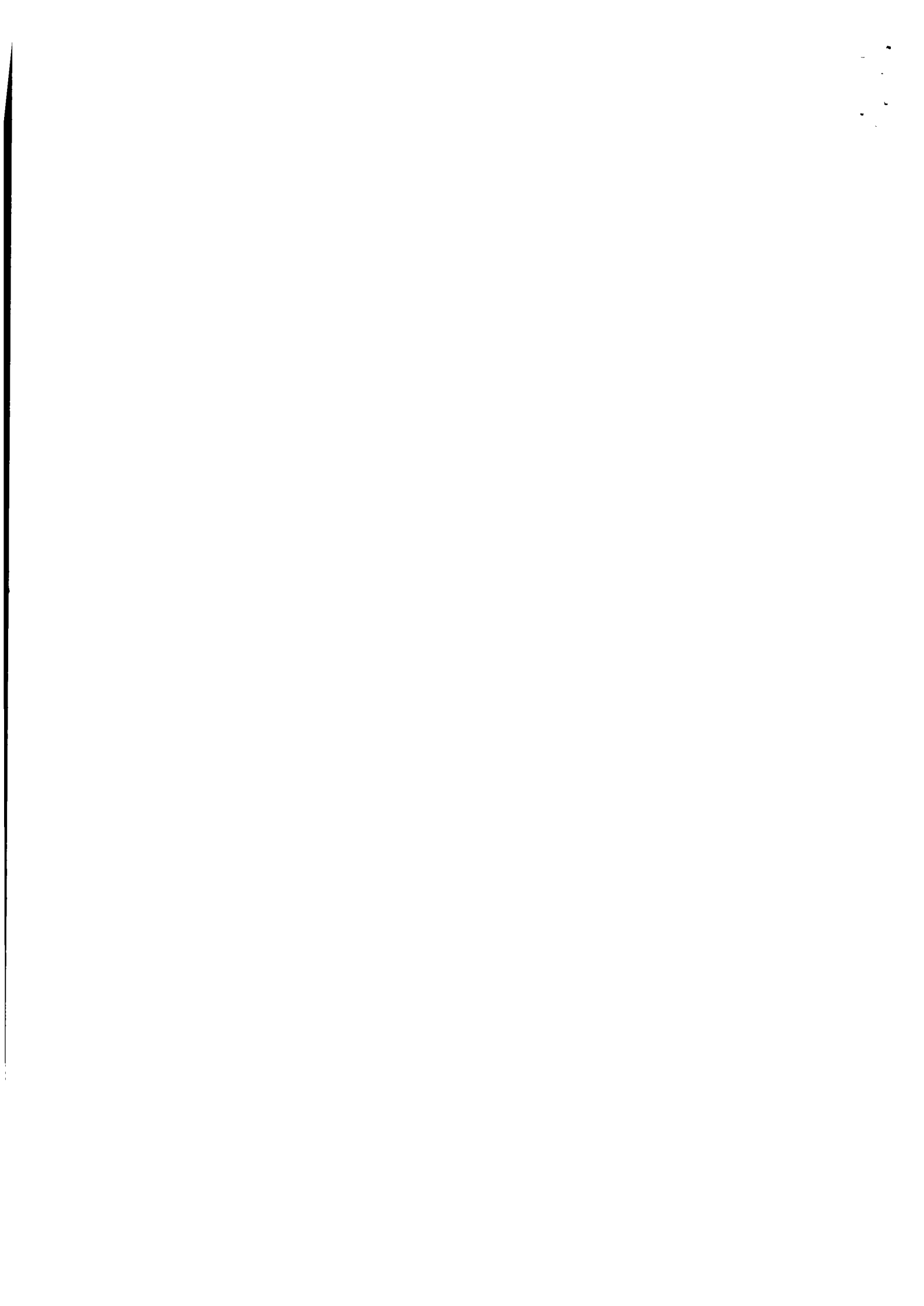
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite sont couverts par une assurance externe souscrite par la société.



Règles et Méthodes Comptables

Changements de méthodes

Néant

Faits caractéristiques

Néant.

CICE

Le CICE pour l'exercice 2017 s'élève à 100.768 € et a été comptabilisé au crédit des charges de personnel.

Le CICE de l'exercice 2016 reçu en 2016 pour 81.145 € a permis de maintenir le fonds de roulement de la société et d'aider au renouvellement du matériel informatique.

Désignation de l'entreprise **SAS SUBRENAT**

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
							Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
		TOTAL I					TOTAL II		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			KD	535 347	KE		KF	360
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2	KP	54 980	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3	KS	950 317	KT		KU	2 000
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
		Matériel de transport *		KY	102 692	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	323 475	LC		LD	13 290
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	1 431 464	LO		LP	15 290
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T
Autres participations			8U	498 140	8V		8W		
Autres titres immobilisés			1P	10 385	1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	63 731	1U		1V	2 900	
TOTAL IV			LQ	572 256	LR		LS	2 900	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	2 539 067	ØH		ØJ	18 550	

CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		TOTAL I					TOTAL II				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			IO		LV		LW	535 707	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	54 980	MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	952 317	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	102 692	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	882	MT	335 883	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG	882	NH	1 445 872	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations			IØ		ØX	51 251	ØY	446 889	ØZ		
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	10 385	2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	4 150	2F	62 481	2G		
TOTAL IV			I3		NJ	55 401	NK	519 755	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	56 283	ØL	2 501 334	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



Exercice N clos le : **31/12/2017**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SUBRENAT** Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

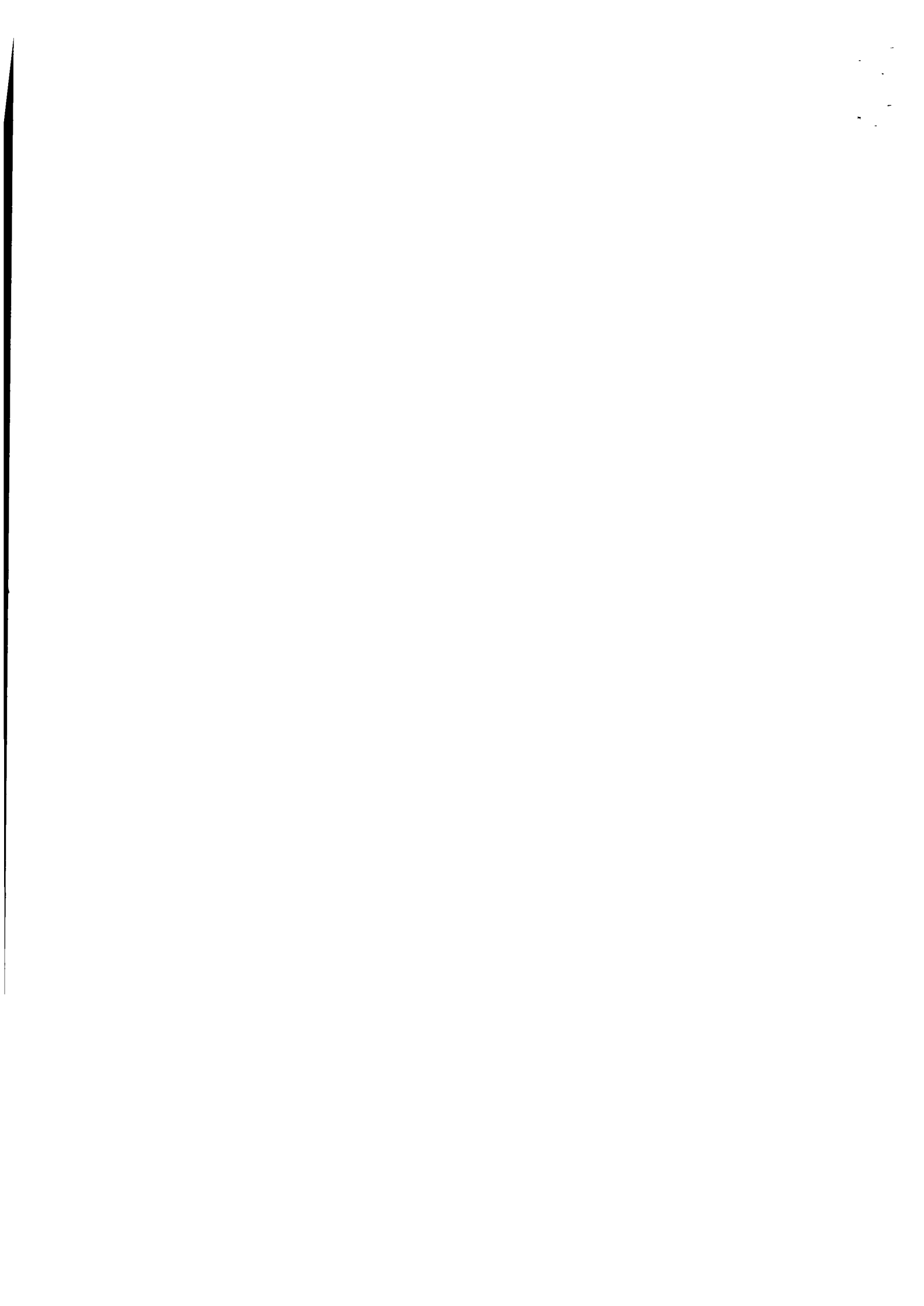
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS SUBRENAT** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	381 538	PF	11 606	PG		PH	393 144
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	13 760	PW	5 498	PX		PY	19 258
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	916 235	QA	21 226	QB		QC	937 461
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	31 266	QI	20 538	QJ		QK	51 804
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	277 967	QM	25 267	QN	882	QO	302 351
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 239 227	QV	72 530	QW	882	QX	1 310 875
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	1 620 766	ØP	84 136	ØQ	882	ØR	1 704 020

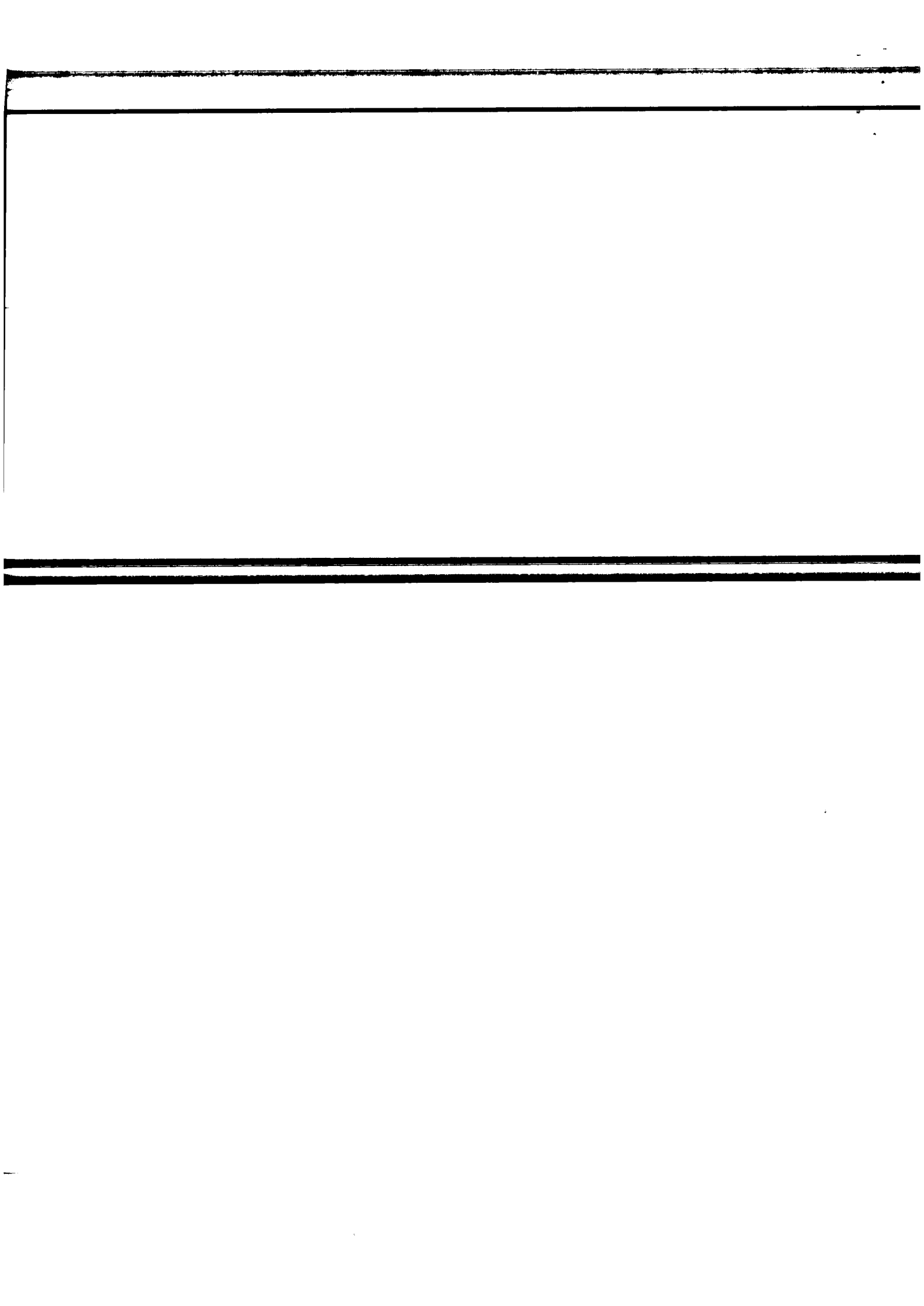
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



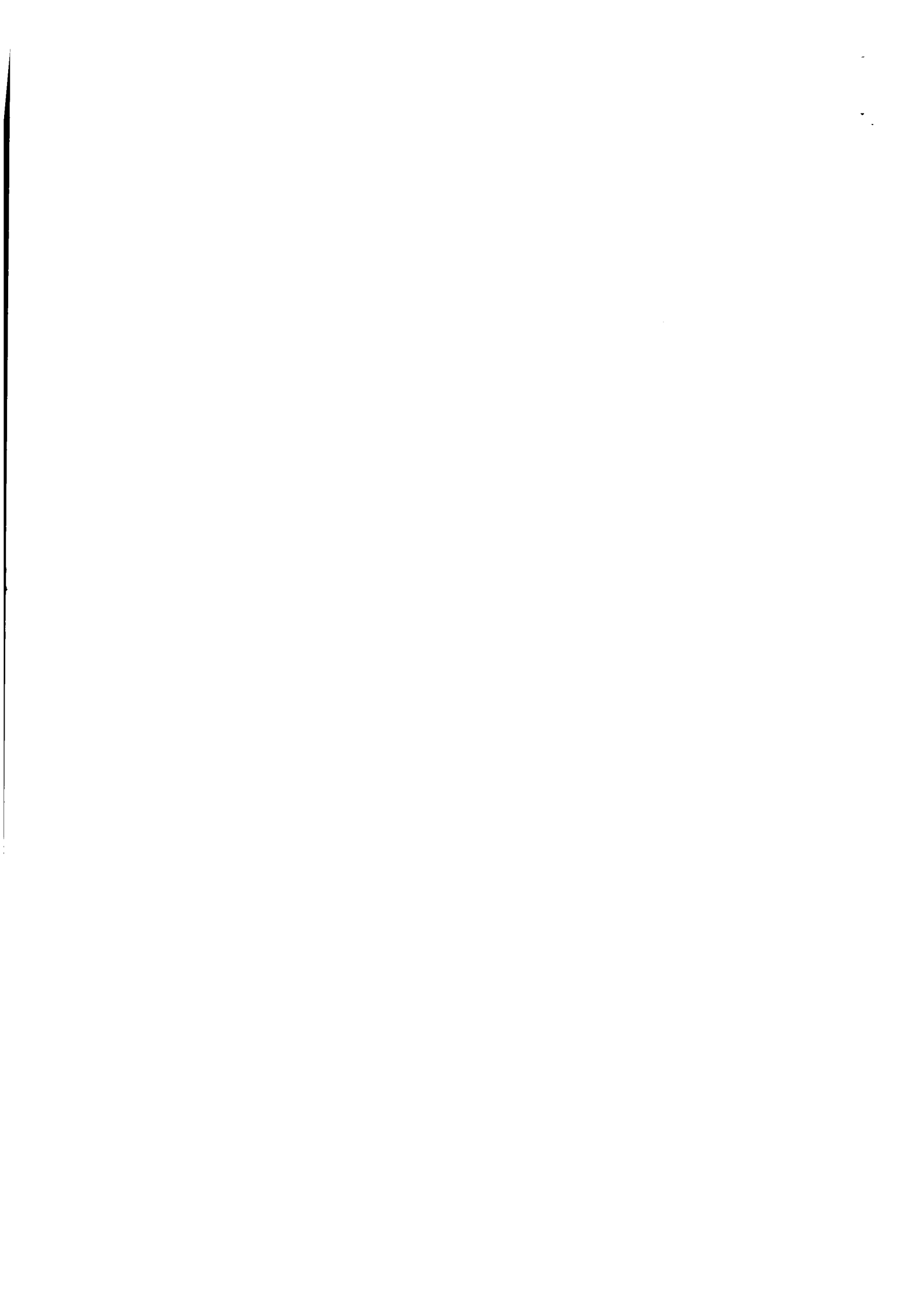
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	106 730	TG	47 251	TH	TI	153 981	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	106 730	47 251	TT	TU	153 981		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	755	4U	2 373	4V	755	4W	2 373
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	755	2 373	TW	755	TX	2 373		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	474	9X	8 910		
	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9					
	Sur stocks et en cours	6N	277 235	6P	263 781	6R	277 235	6S	263 781
	Sur comptes clients	6T	43 826	6U	12 498	6V	12 440	6W	43 885
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	91 901	6Y		6Z	2 090	7A	89 810
	TOTAL III	7B	422 346	276 279	TZ	292 239	UA	406 386	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	529 831	325 904	UC	292 995	UD	562 740	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	276 279	UF	289 675				
		UG	2 373	UH	3 319				
		UJ	47 251	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	106 729	UM	106 729	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	62 481	UV	57 100	UW	5 381			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	63 317		63 317					
	Autres créances clients		UX	2 350 266		2 350 266					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 577		1 577					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	233 124		233 124				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	82 402		82 402				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	228 359		228 359					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	209 484		209 484					
	Charges constatées d'avance		VS	75 851		75 851					
	TOTAUX			VT	3 413 590	VU	3 408 209	VV	5 381		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 054 462		1 054 462					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	549 197		236 935		312 262			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 806 722		1 806 722						
Personnel et comptes rattachés		8C	399 442		399 442						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	452 126		452 126						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	128 949		128 949					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 141		15 141					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	24		24						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	64 150		64 150						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	4 470 215	VZ	4 157 953		312 262			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		5		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	261 675	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						



ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	31/12/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	137 622	
TOTAL	137 622	

Clientèle 1978: 7 622,45

OPEN NETWAY 2009: 130 000,00

Précisions :

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le Règlement ANC n° 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Amortissement des fonds de commerce :

Compte tenu du caractère non limité de leur durée d'utilisation, les fonds commerciaux ne font l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation des fonds de commerce :

La dépréciation d'un fonds de commerce est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

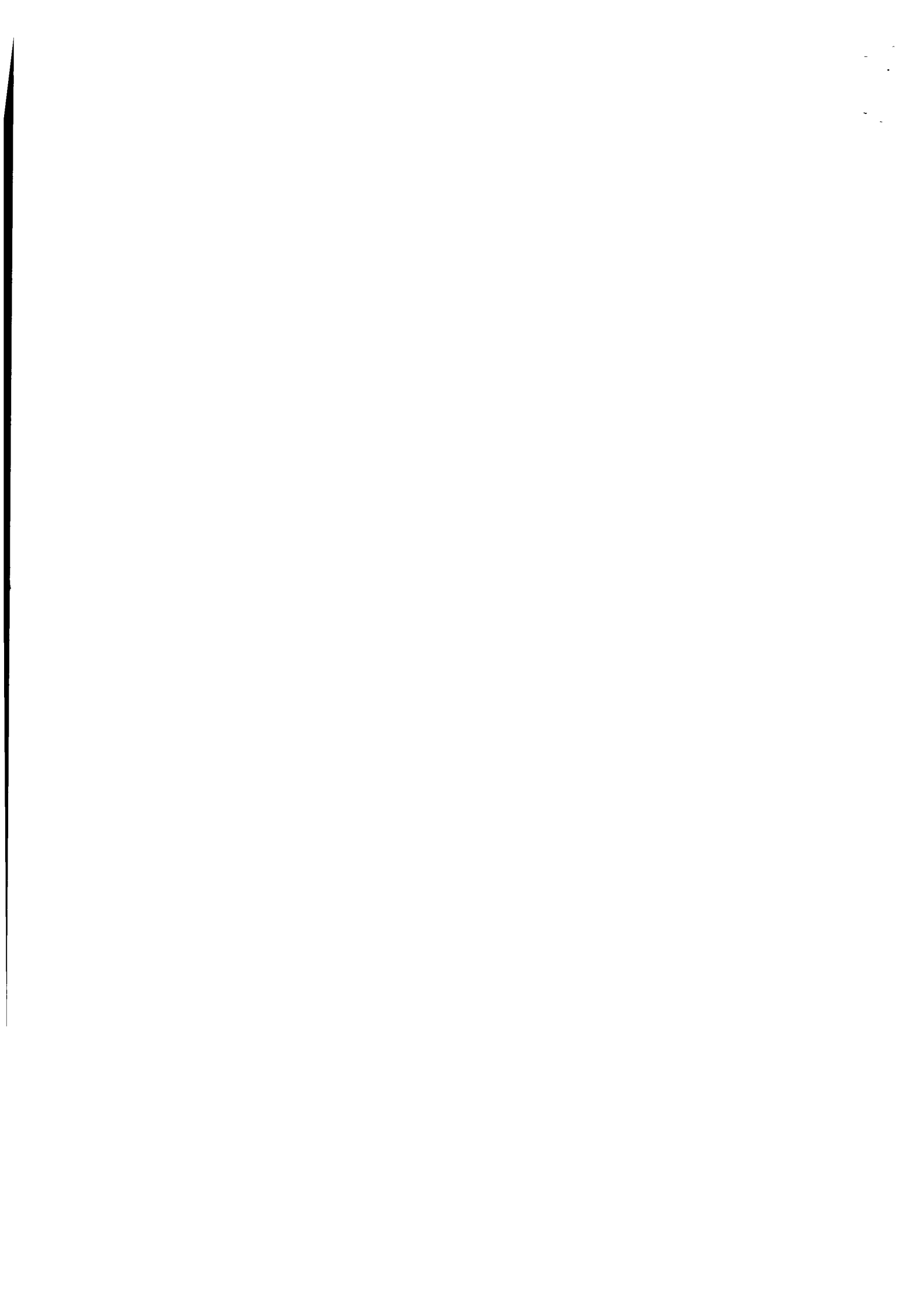
Compte tenu de leur caractère non amortissable, les fonds de commerce ont fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de complément de dépréciation au titre de l'exercice.



Produits à recevoir

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		106 007
Autres créances clients		2 233
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 233	
Autres créances		103 774
FOURN AVOIRS A RECEVOIR	71 314	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIRS	32 460	



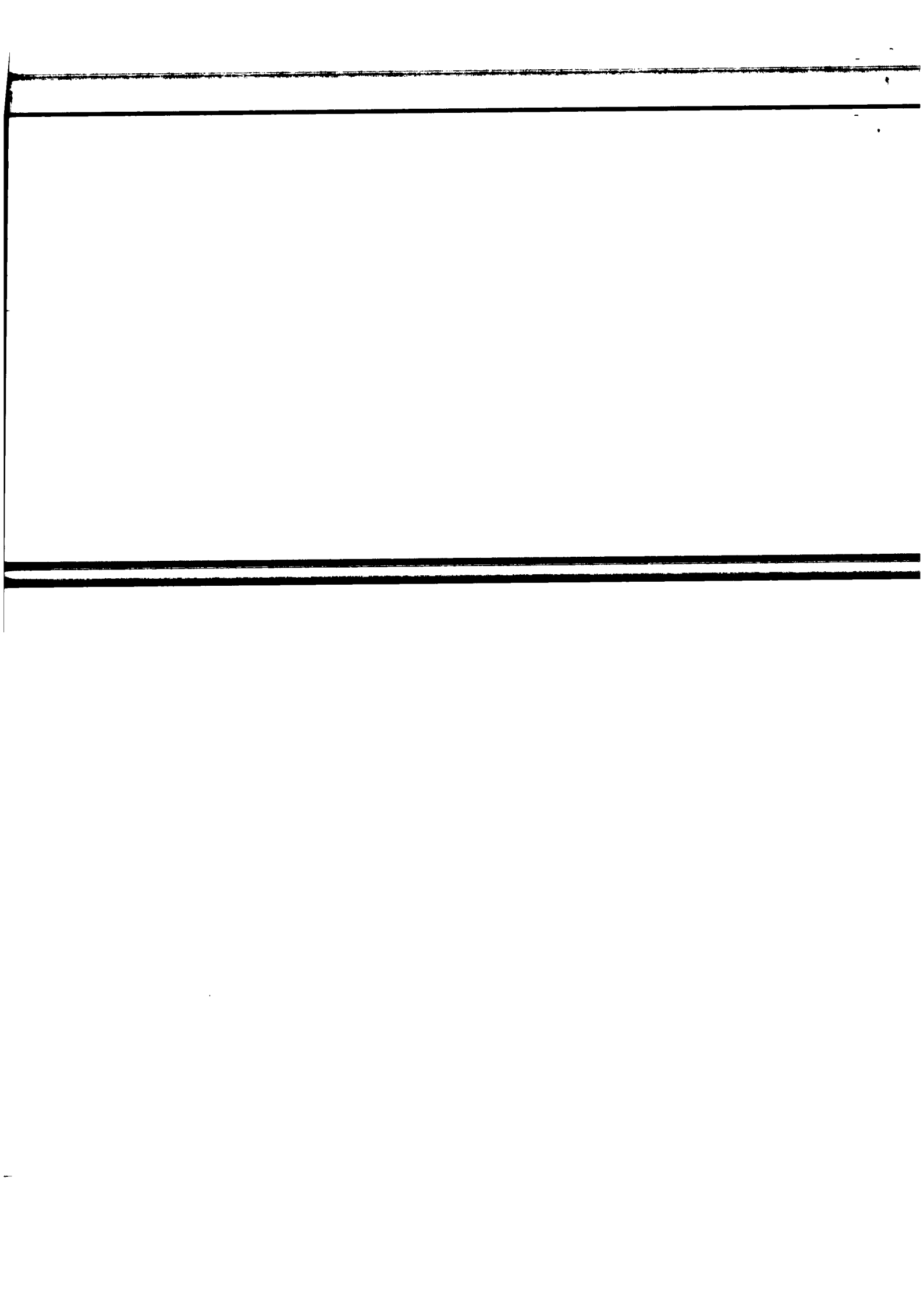
Charges à payer

		31/12/2017
Total des Charges à payer		1 389 256
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 161
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	2 051	
INTERETS COURUS A PAYER	110	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		799 935
FOURN.FACT.NON PARVENUES	799 935	
Dettes fiscales et sociales		548 496
PROV, POUR CONGES A PAYER	164 369	
DETTE PROV PARTICIPATION	20 376	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	186 800	
PROV COTISAT° / CP ET CHARGES PE	72 319	
ORGANISMES SOCIAUX, CHARGES A	94 010	
ETAT CHARGES FISCALES APAYER/P	4 192	
ETAT CHARGES A PAYER	6 430	
Autres dettes		38 665
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	38 665	



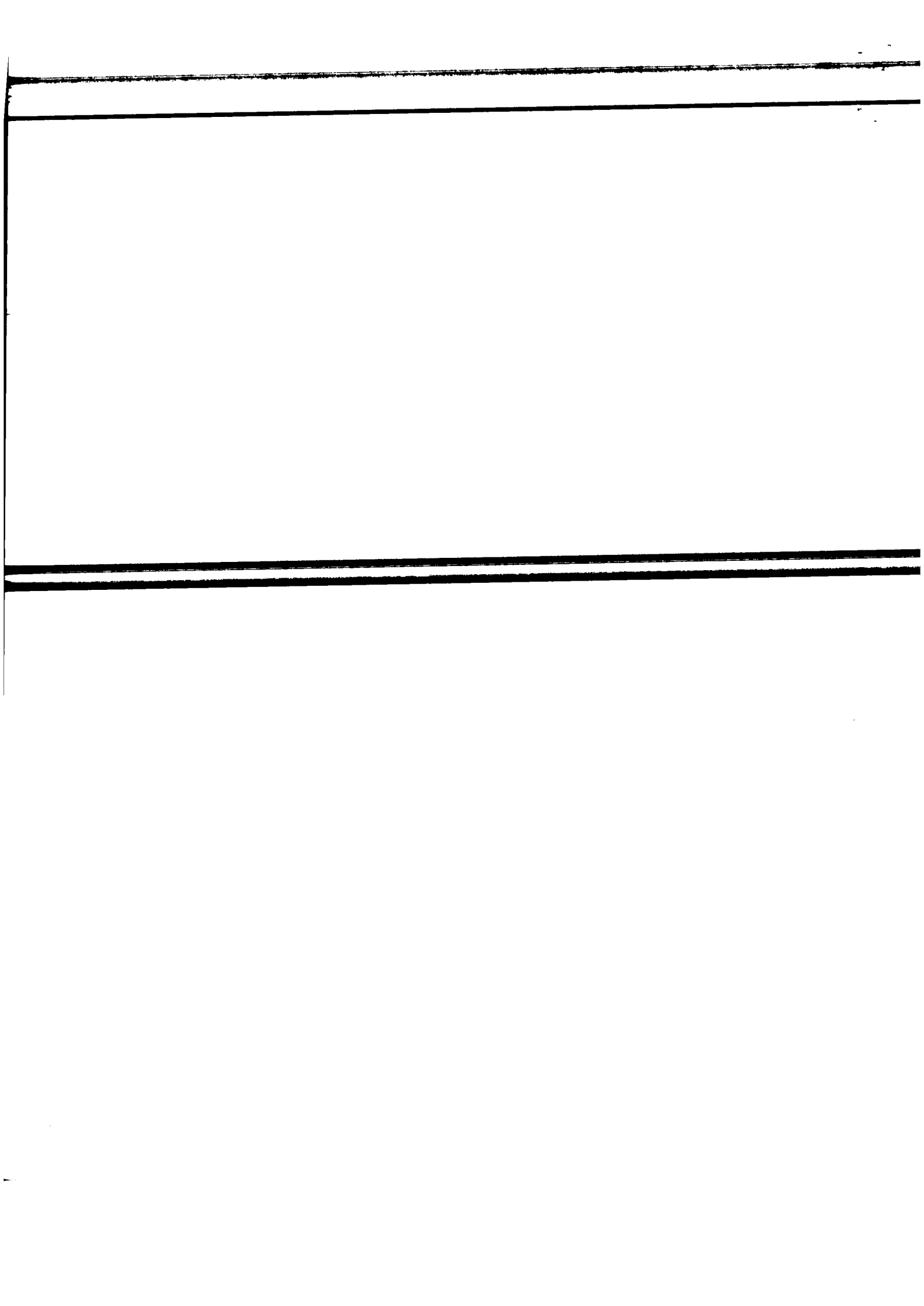
Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			75 851
Charges externes		73 359	
CVAE 2017		2 492	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			75 851



Capital social

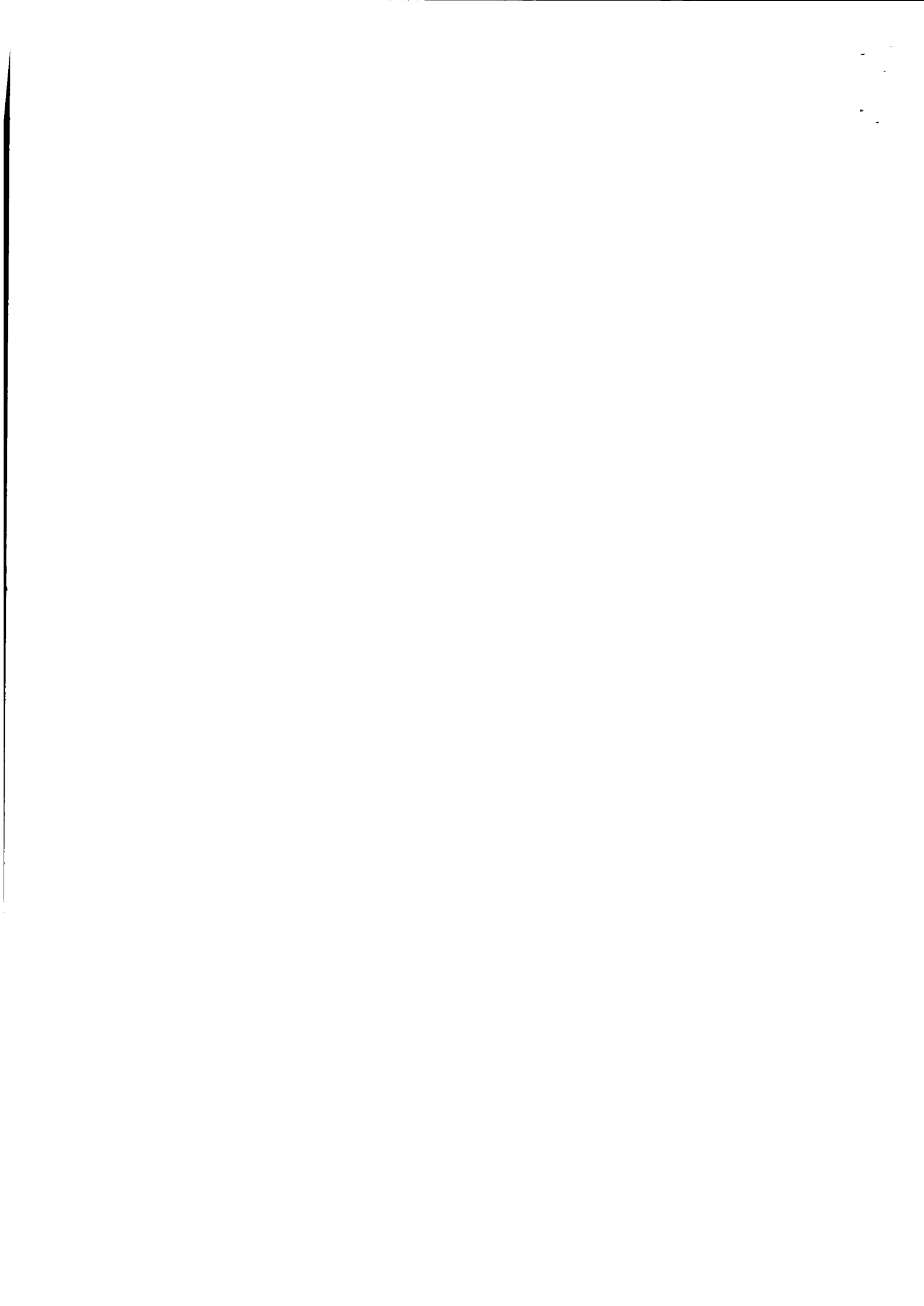
		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		445 000,00	12,0000	5 340 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		445 000,00	12,0000	5 340 000,00



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2017	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		964 884	269 352	695 532
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(280 479)	(235 344)	(45 135)
RESULTAT COMPTABLE		684 405	34 008	650 397

(1) après retraitements fiscaux.



Engagements financiers

31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cautions et avals délivrés par la Banque	121 000	
	121 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Couvertures à terme	9 203 400	
Crédits documentaires	1 858 108	
Lettres de crédit stand by	11 061 508	
Total des engagements financiers (1)	11 182 508	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		23	
	Professions intermédiaires		18	
	Employés		15	
	Ouvriers		10	
	TOTAL		66	

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2017

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
WX INVESTISSEMENTS 91, rue de l'Epinette - 59420 MOUVAUX	SAS	4 282 675	64,00

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2017

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		260 103
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		212 852
PENALITES AMENDES	8 652	
CHARGES EXCEPT.LITIGES SOCIAUX	204 200	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		47 251
DOT PROV POUR HAUSSE DE PRIX	47 251	
Résultat exceptionnel		(260 103)

Transferts de charges

	31/12/2017
Indemnités d'assurances reçues	123 711
Avantage en nature	32 828
Transferts de charges - Achats	166 455
Transferts de charges - Personnel	199 354
TOTAL	522 348

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2016	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2017
Capital social	5 340 000				5 340 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	691 244				691 244
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	397 751	37 098			434 849
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	213 661	104 110			317 771
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	741 958	(741 958)		650 397	650 397
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	106 730			47 251	153 981
TOTAL	7 491 344	(600 750)		697 649	7 588 243

Date de l'assemblée générale 30/06/2017

Dividendes attribués 600 750

¹dont dividende provenant du résultat n-1 600 750

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 6 890 594

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 6 890 594

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 96 899

Filiales et participations

	31/12/2017	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SUBRENAT MAROC (Drh)		762 255	100,00	(1 155)
SUBRENAT SHANGAI (€)		537 790	100,00	96 822
MOULIN PRODUCTION (€)		198 673	95,00	1 567
SUBRENAT ASIA (€)		90 375	100,00	89 988
DREAM UP SAS (€)		6 508	99,80	(43 492)
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

